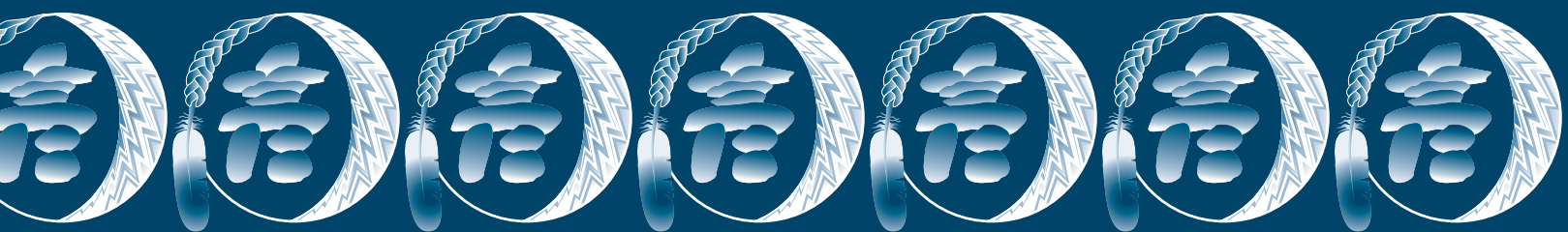


*Fondation autochtone de guérison*

RAPPORT ANNUEL · 2003





---

*Aider les Autochtones à s'aider eux-mêmes*

## Table des matières

---

Principes guidant la préparation des rapports annuels · 3	Objectifs · 25
Message du Conseil d'administration · 4	Stratégies · 25
Vision, Mission et Valeurs · 6	Résultats · 26
Structure et responsabilités de la FADG · 7	Recherche · 28
Étapes historiques · 8	Fonction · 28
Répercussions des pensionnats · 10	Recherches complétées en 2001-02 · 28
Carte des pensionnats · 12	Recherches complétées en 2002-03 · 28
Obligations juridiques	Recherches en cours · 29
Accord de contribution · 12	Autres objectifs du Département de la recherche · 30
Projets admissibles · 12	Autres objectifs · 30
Critères obligatoires · 13	Objectif 1 · 30
Allocations de fonds · 15	Objectif 2 · 31
Quelques données sur les projets financés · 16	Objectif 3 · 32
Genres de projets financés · 16	Survол - évaluation des activités de la FADG · 34
Projets financés, par région et par groupe autochtone · 17	Regard vers demain · 36
Conseil d'administration, 2002-2003 · 18	Message du Conseil d'administration · 36
Photos du Conseil d'administration · 18	Communication · 36
Fonctions du Conseil d'administration · 19	Évaluations et opérations financières · 37
Objectifs · 19	Soutien communautaire · 38
Fonctions du Directeur général · 20	Recherche · 38
Objectifs · 20	États Financiers · 43
Communications · 21	Rapport des vérificateurs aux administrateurs · 45
Fonctions · 21	Bilan · 46
Objectif 1 · 22	États des résultats · 47
Objectif 2 · 23	États de l'évolution des apports reportés · 48
Objectif 3 · 24	États des flux de trésorerie · 49
Évaluations et opérations financières · 25	Notes afférentes aux états financiers · 50
Fonctions · 25	Tableau des engagements et des dépenses pour les projets · 55
	Wolfcrest Capital Advisors Inc. · 56



## Principes guidant la préparation des rapports annuels

---

Guidée par les recommandations des Survivants des pensionnats lors de la Conférence tenue dans le territoire Squamish en juillet 1998 et par son propre Code de conduite, la Fondation autochtone de guérison n'a jamais dévié de son devoir de transparence.

Les rapports annuels de la FADG reflètent cinq principes :

- Un contexte et des stratégies clairement exposés.
- Des attentes valables en matière de rendement.
- Des réalisations qui coïncident aux attentes exprimées
- Capacité manifeste d'apprendre et de s'adapter.
- Fiabilité et justesse de l'information communiquée sur le rendement.

Ce rapport décrit clairement la mission et le mandat de la Fondation, les objectifs de ses programmes et services, les principales stratégies utilisées pour réaliser ces objectifs et illustre la manière dont les différents départements de la FADG collaborent pour atteindre les résultats désirés.

*Lorsque j'ai commencé mon cheminement vers la guérison, j'ai réalisé que guérir était vraiment la chose la plus importante. Tout dépendait de la guérison ... Je suis si heureuse des sentiments qui m'habitent aujourd'hui. Je chemine vers la guérison depuis 1996 et je me sens si bien...*

*(Assemblée régionale d'Inuvik, 2002.04.27)*



## Principes guidant la préparation des rapports annuels

Ces principes permettent aux parties intéressées par le travail de la FADG d'obtenir un portrait des accomplissements de celle-ci, mesurés à partir de ses objectifs, de ses stratégies et de ses efforts, capacités et intentions.

Les énoncés d'objectifs, de stratégies, de résultats et de projections présentés dans ce rapport permettent aussi à la Fondation de se conformer de manière efficace à sa propre politique en ce qui concerne le contenu de ses rapports annuels, qui doit inclure :

*«... un énoncé des objectifs de la Fondation pour cette année et un relevé de la mesure selon laquelle la Fondation a atteint ces objectifs; un énoncé des objectifs de la Fondation pour la prochaine année et pour un avenir prévisible»*

- Accord de financement de la FADG, paragraphe 10.05 (1) (c et d)

Bien que la Fondation ait relevé de nombreux défis depuis 1998, elle est déterminée à surmonter tous les obstacles sur son chemin tout en continuant à faire preuve de transparence envers le Gouvernement, les Survivants autochtones, leurs descendants et leurs communautés.

*La vie des personnes autochtones est enfouie sous des couches et des couches de blessures et d'injustice. Il faut du temps pour pénétrer toutes ces couches, mais l'effort que nous faisons en vaut la peine. Je remercie la FADG pour les fonds qu'elle a accordé à notre communauté.*

(Assemblée régionale de Calgary, 2002.10.01)



*J'applaudis la personne qui a déclaré qu'elle voulait utiliser sa culture. C'est le genre d'effort que nous devons appuyer. Notre façon traditionnelle de vivre nous était bénéfique. Puis les pensionnats sont arrivés. Notre façon d'élever nos enfants était bonne. Les gens se respectaient – tout cela a été perdu, et c'est tout cela qu'il nous faut retrouver.*

*(Assemblée régionale de Prince Albert, 2002.10.03)*



L'année 2002-2003 a été un point tournant à bien des égards pour la Fondation. Après 5 ans d'opération, et selon les termes de l'accord de financement conclu entre la Fondation et le Gouvernement du Canada, une grande partie du montant unique accordé à la Fondation a été dirigée vers des projets de guérison communautaires.

Au début de l'année 2000, le Conseil d'administration a sondé des options susceptibles de guider ses décisions au sujet du montant de l'enveloppe budgétaire annuelle pouvant être réservé au financement des projets. Ces options devaient également, par le biais d'une nouvelle politique d'investissement et un prolongement de son mandat, lui permettre d'optimiser la guérison des communautés affectées par les séquelles des pensionnats.

En décembre 2000, le Conseil a amorcé une série de contacts avec le Gouvernement afin d'obtenir un prolongement de son mandat et une modification de sa politique d'investissement et de mieux les aligner sur les politiques régissant les fonds de dotation d'autres Fondations. En février 2001, la Fondation a rencontré plusieurs représentants gouvernementaux et leur a présenté les résultats d'une étude effectuée par KPMG ainsi que plusieurs options dans le cadre d'un prolongement de mandat et de modifications à la politique d'investissement des fonds. Au cours des années 2000 et 2001, la FADG a

## Message du Conseil d'administration

continué ses rencontres avec le Gouvernement et à le solliciter pour obtenir une réponse.

À la fin de l'année 2001, alors que le chiffre de son capital ne pouvait plus donner suite aux options relatives à un mandat prolongé et à des investissements modifiés, le Conseil d'administration de la Fondation a convenu de ne plus attendre une réponse du Gouvernement et d'amorcer le processus de réduction de ses activités de financement. Bien que le Gouvernement ait offert un prolongement du mandat de la Fondation en 2003 sans relâcher les restrictions visant les investissements le Conseil d'administration a décidé de s'en tenir aux plans établis et aux échéances originales en ce qui touchait la distribution du solde des fonds à sa disposition. Le 28 février 2003 a donc marqué la dernière date limite pour transmettre une proposition de projet à la Fondation. Celle-ci étudie actuellement les soumissions reçues à cette date. D'autre part, le financement pluriannuel de propositions et le financement de programmes de centres de guérison signifient que le solde des 350 millions de dollars sera rapidement engagé. Par conséquent, depuis février 2003, la Fondation est entrée dans une période de réduction progressive de ses activités de financement.

Le choix des bénéficiaires représente un défi de taille pour la Fondation. Les demandes, en termes de dollars, dépassent largement les

*Nous pensons tous à la fin du voyage – l'argent qui s'épuise. Il nous faut un plan maintenant pour pouvoir décider comment nous allons maintenir nos services. La continuité est une chose importante quand il s'agit de guérison.*

*(Assemblée régionale de Prince Albert, 2001.10.30)*

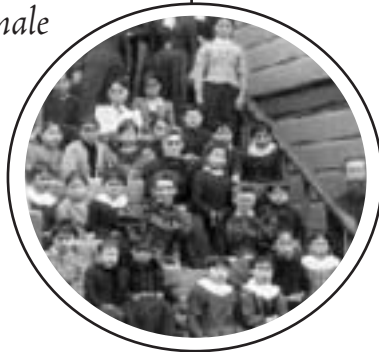




## Message du Conseil d'administration

*Les gens avec lesquels il est le plus difficile de travailler sont nos proches. On ne peut pas se battre entre nous. Nous devons travailler ensemble comme une seule nation, pas divisé en 14 communautés. Travailler ensemble... Nous avons tous besoin de travailler de concert vers un seul but: la guérison, en nous considérant tous comme des frères et soeurs.*

*(Assemblée régionale de Whitehorse, 2001.01.30)*



fonds disponibles selon un ratio approximatif de 4 pour 1, ce qui rend le processus de sélection ardu et compétitif. Le Conseil d'administration a toujours recherché une distribution juste et équitable des fonds à sa disposition, reflétant les intérêts légitimes de tous les Autochtones. Cette situation exige des ajustements de priorités dans l'allocation des fonds.

De mars 2002 à la fin de l'année fiscale, la Fondation s'est assurée de financer des projets communautaires qui consolident les acquis et les progrès des Autochtones en matière de guérison. La volonté et la persévérance des personnes et des communautés autochtones à se guérir ont été clairement démontrées lors du premier cycle d'attribution de fonds, mais la connaissance et la qualité des projets soumis a énormément augmenté au fil des années.

La Fondation est la première organisation de son genre. Au service des communautés des Premières Nations, des Métis et Inuits, elle possède une perspective unique et privilégiée qui lui permet de constater le dynamisme des démarches de guérison entreprises par les communautés autochtones à travers le Canada.

Cet élan a gagné de l'ampleur d'une part grâce au processus de prise de conscience et d'éducation favorisé par le financement de nouvelles initiatives de guérison et d'autre part par l'accumulation de connaissances et le partage de l'expertise des Autochtones

## Message du Conseil d'administration

eux-mêmes. Réalisant la vigueur et l'amplitude de ce mouvement de guérison et, conscient de la réduction progressive de sa capacité de financement, le Conseil d'administration et le personnel se sont ralliés pour encourager les communautés à planifier et à intégrer différentes approches aptes à favoriser la viabilité de leur travail de guérison.

Nous n'avons ménagé aucun effort pour rejoindre les communautés et leur prêter une oreille attentive, que ce soit par le biais d'Assemblées régionales, de visites de projets, d'échanges téléphoniques et de courriels, afin de maintenir le cap sur notre objectif. Les communautés réalisent aujourd'hui que les fonds provenant de la FADG se tarissent rapidement et nous les encourageons à trouver d'autres sources de financement afin qu'elles puissent poursuivre le travail de guérison qu'elles ont amorcé. Nous sommes conscients des conséquences liées à la réduction des ressources alors qu'un nombre croissant de personnes ont besoin de notre aide. Les 28, 29 et 30 mars 2003, un rassemblement de projets a eu lieu à Ottawa, Ontario. La Fondation autochtone de guérison a invité des représentants de 12 projets financés, en basant leur sélection sur l'impact que les projets ont eu sur la communauté, le type de projet et sur leur lien de longue date avec la Fondation.

Grâce à la rétroaction et les initiatives de guérison des personnes et des communautés autochtones, la FADG a accumulé des

*Lorsque vous commencez un projet, allez-y doucement. Même si vous y allez lentement, rappelez-vous que la chose la plus importante est de former l'équipe chargée du soutien communautaire, car c'est un besoin prioritaire.*

*(Assemblée régionale de Yellowknife, 2001.01.26)*



## Message du Conseil d'administration

connaissances au sujet de la guérison des séquelles des pensionnats. Depuis sa création, la Fondation a graduellement entrepris un processus de collecte d'information, non seulement sur la guérison communautaire mais également sur l'historique des pensionnats. Le Centre de ressources de la FADG renferme actuellement plus de 2000 documents. La Fondation autochtone de guérison, grâce à ses nombreuses publications - en particulier ses deux séries Recherche et Évaluation et son Bulletin - joue un rôle important en documentant les facettes multiples du dossier des pensionnats.

Tant que les portes de la Fondation resteront ouvertes, elle poursuivra son travail de guérison. Il nous reste encore des fonds à octroyer et par conséquent nous continuerons à aider les communautés autochtones qui progressent sur le chemin de la guérison et du mieux-être. Le Conseil d'administration et le personnel de la Fondation ont embrassé la cause des communautés autochtones. Les fonds ne représentent pas la seule forme de contribution que la Fondation peut apporter au processus de guérison. Nous avons, cette année entrepris d'offrir quelques éléments qui constitueront l'héritage de la Fondation: documents, manuels, expertise dans bon nombre de domaines pertinents à la guérison. Nous continuerons de transmettre les connaissances collectives que nous avons reçues et acquises au cours des dernières années. Ensemble, nous construirons un nouveau cercle de connaissances qui brisera le cycle des séquelles des pensionnats.

*Maintenant je n'ai plus honte ,  
Parce que je peux raconter aux  
autres ce qui s'est passé lorsque je  
grandissais au pensionnat. Je ne  
veux pas que les étrangers s'en  
mêlent. Si nous pouvions tous nous  
rencontrer cela serait un grand  
soulagement. Il faut que nous aid-  
ions les autres, en particulier ceux  
et celles qui ont souffert encore plus  
que moi. Aidez-nous à retrouver  
notre fierté, notre identité.*

*(Assemblée régionale  
de Yellowknife,  
2001.01.26)*



En conclusion, le Conseil d'administration rend hommage au peuple autochtone et souligne le courage de ceux et celles qui dans de nombreuses communautés ont entrepris la tâche ardue du processus menant à la guérison.

Dans un esprit de paix et de guérison,  
Le Conseil d'administration,  
Fondation autochtone de guérison.

## Vision, Mission et Valeurs

---

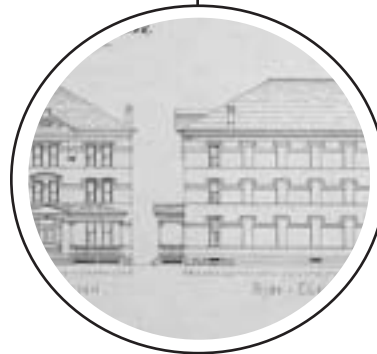
La Fondation autochtone de guérison a été créée en 1998, avec un montant unique de 350 millions de dollars, alloué par le gouvernement pour financer des projets de guérison communautaire et couvrir les dépenses d'opération pendant une période de neuf ans. La Fondation autochtone de guérison est une organisation à but non lucratif, administrée par des autochtones. Elle n'est pas une organisation gouvernementale, et fonctionne indépendamment des organisations autochtones nationales.

Les dix-sept membres du Conseil d'administration de la Fondation reflètent la diversité de la population autochtone du Canada. Le rôle du Conseil est d'aider les Autochtones à s'aider eux-mêmes, en leur accordant des fonds pour des projets de guérison, en encourageant une meilleure connaissance des questions et des besoins axés sur la guérison, et en sollicitant l'appui du public canadien.

Dans notre vision d'avenir, ceux qui ont été affectés par les abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats ont confronté les expériences traumatisantes qu'ils ont vécu et ont guéri une grande partie de leurs blessures. Ils ont brisé le cycle des abus et ont développé, de manière significative, leurs capacités aux niveaux individuel, familial, communautaire et national, jetant ainsi les bases d'un plus grand bien-être pour eux-mêmes et les générations futures.

*Aujourd'hui j'aime ma vie.  
C'est un peu difficile, mais  
je me sens bien le matin  
parce que je n'ai pas à  
penser aux souffrances que  
j'ai endurées au pensionnat.  
J'essaie de ne pas demander  
trop de force, mais plutôt  
pour un équilibre pour que  
les autres puissent suivre  
mon exemple.*

*(Assemblée régionale  
d'Ottawa, 2000.11.09)*



## Vision, Mission et Valeurs

*Je voulais juste partager et vous dire merci aux personnes qui sont assises ici, parce qu'elles ont permis à nos parents de se parler. C'est cela que la FADG a réussi à faire pour nous. Je veux remercier chacun de vous, ceux et celles qui ont participé à ce programme*

*(Assemblée régionale de Vancouver, 2000.10.26)*



Notre mission est d'appuyer les peuples autochtones et de les encourager à concevoir, développer et renforcer des démarches de guérison durables qui s'attaquent aux effets des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.

Nous nous considérons comme les facilitateurs d'un processus de guérison qui aidera les Autochtones à s'aider eux-mêmes. Notre rôle est de leur fournir les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des initiatives répondant aux besoins de guérison, pour éduquer et créer chez le public un climat de compréhension. Nous travaillons également à encourager la participation des autres Canadiens au processus de guérison et nous les invitons à s'avancer avec nous sur la voie de la réconciliation.

Nous privilégions une approche holistique, propice à la guérison, la réconciliation et l'autodétermination. Nous nous engageons à cibler toutes les formes et manifestations – directes ou indirectes - des abus et de leurs répercussions intergénérationnelles en nous appuyant sur la force et la détermination des peuples autochtones.

Nous encourageons les approches concentrées sur les besoins de guérison des personnes, des familles et de l'ensemble de la communauté autochtone. Nous considérons que la prévention des abus ainsi que le processus de réconciliation entre victimes et abuseurs, entre peuples autochtones et autres Canadiens

## Vision, Mission et Valeurs

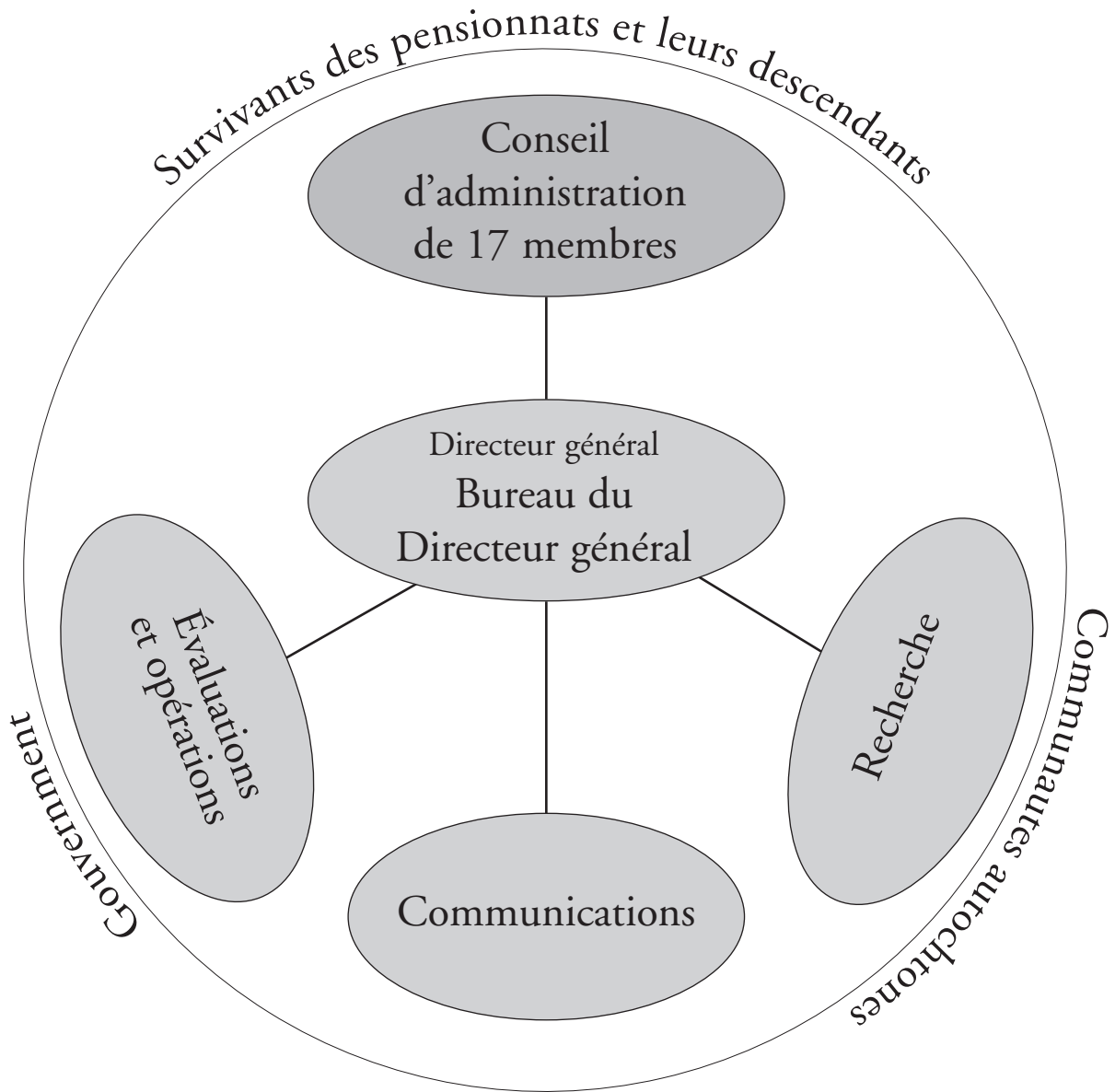
Nous encourageons les approches concentrées sur les besoins de guérison des personnes, des familles et de l'ensemble de la communauté autochtone. Nous considérons que la prévention des abus ainsi que le processus de réconciliation entre victimes et abuseurs, entre peuples autochtones et autres Canadiens sont des facteurs cruciaux pour la santé et la prospérité des collectivités.

En investissant de manière stratégique les ressources qui nous ont été confiées et en contribuant à établir un climat sécurisant caractérisé par la confiance, la compréhension et la bonne volonté, nous générons les ressources et les moyens qui nous permettront d'appuyer les autochtones, qu'ils soient Métis, Inuits ou des Premières Nations, vivant sur et hors réserve, inscrits ou non inscrits. Nous les encourageons ainsi à s'engager pleinement dans des démarches de guérison aptes à répondre efficacement aux besoins et circonstances diversifiés de nos communautés.

*Nous devons nous réapproprier notre langue. Nous devons cesser d'avoir honte... Je veux que les femmes et les enfants se tiennent droits et parlent des abus qu'ils ont subi – c'est comme cela que nous guérirons. Je veux que toutes les personnes autochtones se lèvent et parlent d'une même voix. Nos rêves se réaliseront lorsque nous croirons en nous-mêmes.*



*(Assemblée régionale de Winnipeg, 2000.10.12)*





## La Fondation autochtone de guérison : Étapes historiques

---

Dans la foulée de la crise d'Oka, en août 1991, le Gouvernement fédéral de Brian Mulroney a annoncé la tenue de la Commission royale sur les peuples autochtones. L'un des co-présidents de la Commission était Georges Erasmus, ancien Chef national de l'Assemblée des Premières Nations. Le mandat de la Commission, élaboré en premier lieu par Brian Dickson, ancien Président de la Cour suprême du Canada, était très vaste. La commission a tenu des audiences publiques à travers le pays et a analysé de façon exhaustive des dossiers autochtones.

En Novembre 1996, la Commission royale publia son rapport final en cinq volumes, contenant plus de cent pages de recommandations. Le chapitre 10, qui traite de la question des pensionnats pour Indiens, brisa le tabou et révéla l'étendue de la tragédie endurée par les enfants autochtones.

Le 7 janvier 1998, l'Honorable Jane Stewart, Ministre des Affaires indiennes rendait public *Rassembler nos forces – Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. Au cours de cette cérémonie, la ministre présenta une déclaration de réconciliation – des excuses officielles pour les abus perpétrés dans les pensionnats. Elle annonça un fonds 350 millions de dollars pour subvenir aux besoins de guérison des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations, Métis et Inuits affectées par les séquelles des abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.

*Je veux remercier la FADG. Ce sont eux qui entretiennent la flamme et qui la font briller à travers le Canada. Aidez-nous à guérir – ce sont les femmes qui donnent naissance aux nations. On nous a violées et nous voulons guérir. C'est le message que nous vous apportons de la part de Pine Grove.*

*(Assemblée régionale de Regina, 2001.10.21)*





## La Fondation autochtone de guérison : Étapes historiques

*Nous avons mis un projet sur pied l'an dernier qui a bien réussi. Ce projet a aidé beaucoup de gens à confronter leurs problèmes. Cela nous a énormément aidé, et je dois en remercier la FADG.*

*(Assemblée régionale de Kenora, 2002.10.16)*



À la mi-février, suite aux discussions des groupes de travail créés pour étudier la question des pensionnats, un rapport préliminaire intitulé "Stratégie de guérison : principes et approches proposées" a été présenté aux cinq organisations nationales autochtones, et un Conseil d'administration intérimaire, composé de personnes autochtones de haut calibre a été créé. Au cours des trois mois de son mandat original, le Conseil d'administration intérimaire a établi une organisation à but non lucratif, afin d'administrer le fonds de 350 millions de dollars.

En mars 1998, le gouvernement fédéral a convoqué une rencontre de deux jours afin de communiquer les plus récents développements au sujet de la Stratégie de guérison et du Fonds de guérison aux Survivants des pensionnats, aux organisations nationales, aux organismes travaillant dans le domaine de la guérison et aux autres parties intéressées et de recueillir leur rétroaction. Les membres du Conseil d'administration intérimaire ont également pris part à cette rencontre à titre d'observateurs

Les 14, 15 et 16 Juillet 1998, une conférence sur la Stratégie de guérison relative aux écoles résidentielles eut lieu à la maison longue de Squamish, en territoire squamish. Cette Conférence avait pour but de recevoir les recommandations et suggestions des Survivants des séquelles des abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats.

## La Fondation autochtone de guérison : Étapes historiques

Le 30 mars 1998, suite à une série de consultations avec les Survivants des pensionnats et des organisations autochtones, la Fondation autochtone de guérison fut établie en tant qu'organisation à but non lucratif, indépendante du gouvernement et des organisations autochtones à représentation nationale. La Fondation a été établie pour une durée de 9 ans jusqu'à la fin mars 2009.

Au printemps de l'an 2000, la Fondation autochtone de guérison a entrepris des discussions avec le Gouvernement du Canada visant l'amélioration potentielle de son rendement organisationnel, par le biais d'un prolongement de mandat et d'une modification des restrictions affectant ses investissements.

En février 2001, la FADG organisait une rencontre avec des représentants du gouvernement fédéral pour présenter les résultats d'une étude menée par KPMG, qui confirmait la réputation bien établie de la Fondation. La présentation a également fourni une analyse approfondie des investissements de la FADG et a proposé d'autres stratégies prudentes et équilibrées, accompagnées de leurs avantages respectifs.

Cette analyse offrait des scénarios décrivant les avantages potentiels de plusieurs politiques d'investissement appliquées sur des durées variables de mandat. En se basant sur le montant de capital disponible à la date de l'analyse et sur des dépenses globales annuelles de 21,2 millions de dollars, la Fondation aurait été capable de fonctionner indéfiniment.

En 2003, le Gouvernement du Canada offrait de prolonger le mandat de la Fondation afin que celle-ci distribue ses fonds sur un plus longue période de temps. Cette offre tardive, venue après que le Conseil d'administration ait décidé d'engager ses fonds à l'intérieur du mandat original, a été déclinée par ce dernier.

La date limite pour des demandes de fonds à la Fondation était le 28 février 2003, à l'exception des demandes provenant des Inuits et des demandes pour le financement de Centres de guérison, qui ne sont pas soumis à des dates limites spécifiques.

La Fondation révisé actuellement les demandes reçues depuis la date limite et continuera ses activités de contrôle, de production de rapports et autres, en les réduisant progressivement jusqu'en mars 2009.



## Les répercussions des pensionnats

*Lorsque le finacement de la FADG sera épuisé, nous avons planifié de continuer à offrir nos propres cercles de guérison, parce que les gens ont besoin d'aide. L'argent que vous nous avez donné nous a aidé et a permis au gens de s'ouvrir. Cela est le début de leur guérison.*

*(Assemblée régionale de Québec, 2002.10.30)*



À titre officiel, les pensionnats pour Indiens ont fonctionné entre 1892 et 1969, en partenariat avec le Gouvernement du Canada, l'Église catholique, l'Église anglicane, l'Église méthodiste (aussi appelée Église unie) et l'Église presbytérienne.

Bien que le gouvernement du Canada ait officiellement cessé d'assumer la responsabilité de ces écoles en 1969, plusieurs pensionnats ont continué leurs activités dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Akaitcho Hall, situé à Yellowknife dans les Territoires du Nord-ouest, a poursuivi ses activités jusque dans les années quatre-vingt dix.

Tous les segments des sociétés autochtones ont été affectés par les séquelles des pensionnats. Chaque communauté a souffert d'une désintégration sociale, économique et politique. Les langues autochtones ont été décimées et celles qui ont survécu ne cessent d'être menacées. Les familles ont été déchirées. Ceux qui ont fréquenté les pensionnats ont eu leur vie dévastée. Un grand nombre de Survivants n'ont pu développer dans ces écoles les compétences parentales et n'ont donc pu les transmettre à leurs enfants. Ils ont dû lutter chaque jour contre la destruction de leur identité autochtone, la perte de leur droits, à la liberté et à la vie privée de tous les abus, traumatismes, pauvreté et négligence .

Des milliers d'anciens élèves sont venus témoigner des abus physiques, émotionnels et sexuels qui infectaient le système scolaire.

## Les répercussions des pensionnats

---

Aucune mesure n'a été prise pour mettre fin aux abus ou pour punir les agresseurs, ni pour améliorer les conditions de vie de ces élèves. Un grand nombre de Survivants ont perpétué ce cycle en faisant subir des abus à leurs propres enfants.

Après des années de résistance, de contestations et d'activisme de la part de nombreux Autochtones et non Autochtones, les premiers grands pas vers la guérison furent amorcés. Les églises responsables de la gestion des pensionnats ont présenté publiquement leurs excuses. La première à le faire fut l'Église unie du Canada, en 1986. Les autres églises ont à leur tour présenté leurs excuses : les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (Église catholique romaine) en 1991; l'Église anglicane en 1993; l'Église presbytérienne en 1994.

C'est vers cette même période que la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a débuté son enquête sur les pensionnats, dans le contexte de son mandat global. En novembre 1996, cette enquête a abouti à la publication d'un rapport final, incluant une section consacrée aux résultats de la recherche sur les pensionnats et aux recommandations qui en ont découlées.

En 1997, la Conférence canadienne des évêques catholiques a émis une déclaration dans laquelle elle exprimait ses regrets pour les tourments et les souffrances vécus par tant de personnes autochtones dans les pensionnats. En l'an 2000, le Pape Jean Paul a aussi exprimé des regrets.

*Nous devons considérer nos enfants comme les dirigeants de demain – et lorsque nous aurons fait cela, nous constaterons que nous devons aider les élèves des pensionnats à confronter leurs problèmes.*

*(Assemblée régionale  
d'Iqaluit,  
2000.09.28)*



La création de la Fondation autochtone de guérison en 1998 annonça le début d'une période de tentatives pour guérir les traumatismes dont souffrent encore aujourd'hui les Autochtones, leurs familles et communautés et qui découlent des abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats ainsi que de la perte de leur culture et de leur langue.

Entre 1998 et 1999, le Gouvernement du Canada a mené une série de neuf rencontres préparatoires à travers le pays avec les victimes d'abus et les représentants d'institutions

## Les répercussions des pensionnats

religieuses afin de trouver des moyens de régler les poursuites en justice pour abus physiques et sexuels liés aux pensionnats.

En 1999, Le Canada a amorcé une série de projets de résolutions de conflits, qui explorent différentes pistes de solution. Il y a actuellement une dizaine de projets de règlement extrajudiciaire des différends à travers le pays, tous à des stades variés de réalisation.

En Septembre 2000, Jean Chrétien annonçait la nomination du Vice Premier Ministre Herb Gray en qualité de Représentant spécial dans le dossier des pensionnats. Herb Gray avait la responsabilité de coordonner toutes les initiatives au nom du Gouvernement. En juin 2001, le Premier Ministre, dans le but de centraliser les ressources et les efforts destinés à remédier aux séquelles des pensionnats pour Indiens, créa le Bureau de résolution des questions des pensionnats indiens (RQPI). À cette fin le dossier des pensionnats fut retiré du ministère des Affaires indiennes et du Nord pour être transféré au RQPI.

En Août 2002, L'honorable Ralph Goodale, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et porte-parole pour les Métis et les Indiens non inscrits, devient le ministre responsable du Bureau de résolution des questions des pensionnats indiens au Canada.

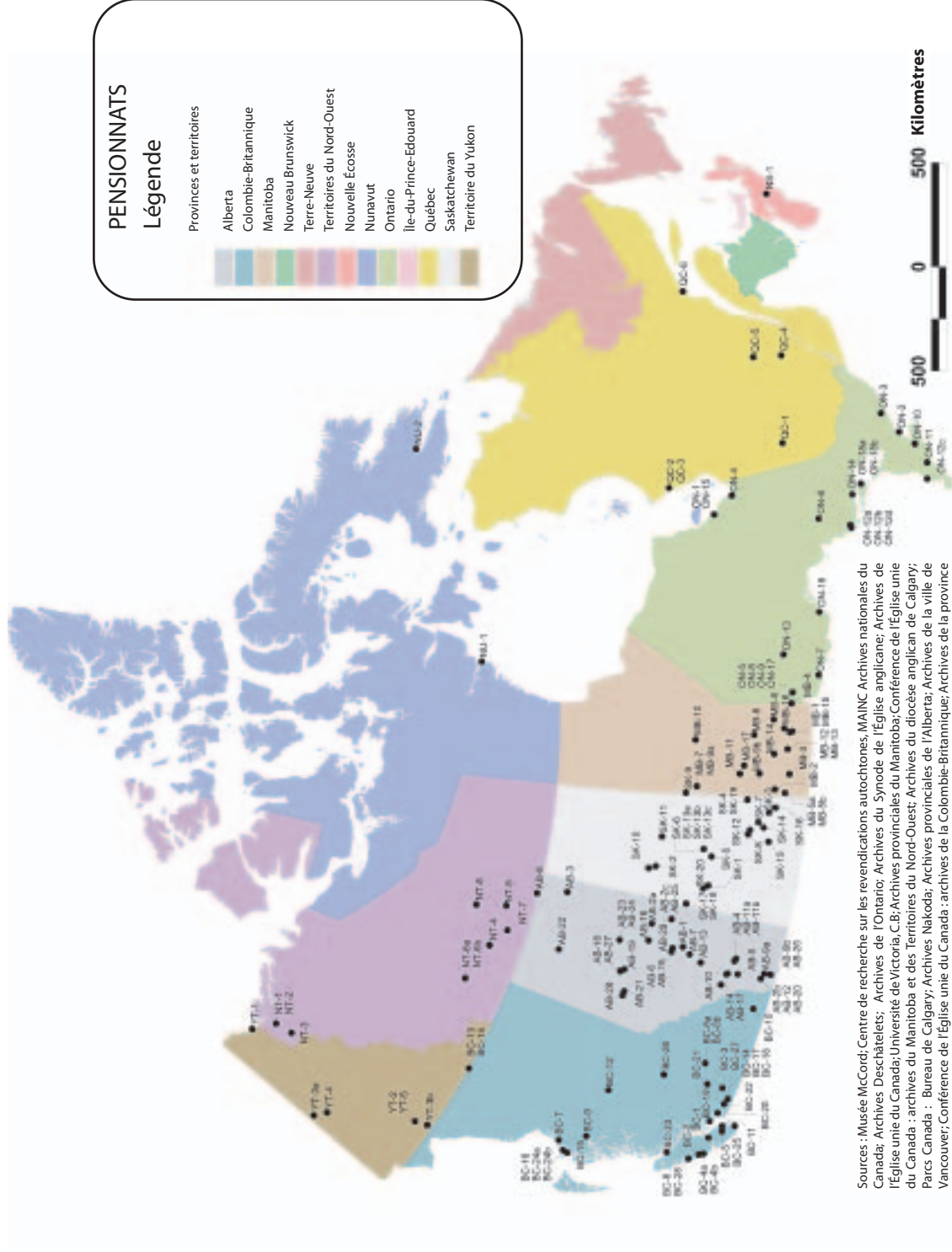
En date du 31 Mars 2002, plus de 10 000 anciens élèves indiens ayant fréquenté les pensionnats, ont décidé de poursuivre en justice

le Gouvernement du Canada. 493 plaintes ont été réglées. La grande majorité de ces poursuites font état d'abus physiques et sexuels, 90 % allèguent la perte de leur langue et de leur culture. Cependant le Canada n'offre aucune compensation pour cette perte car les cours de justice ne reconnaissent pas encore la perte de la langue et de la culture comme objet de poursuites.

La Fondation autochtone de guérison cessera ses activités de financement en 2009. À cette date, le fonds de 350 millions de dollars sera épuisé. Si la Fondation, en tant qu'organisation, désire continuer au delà de cette échéance, elle devra rechercher d'autres sources de financement. À ce jour, la Fondation a réussi à faire progresser de nombreuses communautés sur le chemin de la guérison. Pour les communautés à travers le Canada qui ont déjà entrepris les démarches de guérison, les fonds provenant de la Fondation représentaient le moyen de franchir des étapes significatives. D'autres ont débuté leurs démarches de guérison lorsque leur première proposition a été approuvée par la Fondation. Aujourd'hui de nombreuses communautés ont réussi à identifier la source de leurs traumatismes et sont fermement déterminées à poursuivre les démarches qui les mèneront à la guérison.

Pour le temps qui lui reste, la Fondation n'épargnera aucun effort pour trouver les moyens de les aider à poursuivre leur cheminement vers la guérison.

# Pensionnats



Projection conique conforme de Lambert. Parallèles standards 49° N et 77°

Sources : Musée McCord; Centre de recherche sur les revendications autochtones, MAINC; Archives nationales du Canada; Archives Deschâtelets; Archives de l'Ontario; Archives du Synode de l'Église anglicane; Archives de l'Église unie du Canada; Université de Victoria, C.B.; Archives provinciales du Manitoba; Conférence de l'Église unie du Canada; archives du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; Archives du diocèse anglican de Calgary; Parc Canada; Bureau de Calgary; Archives Nakoda; Archives provinciales de l'Alberta; Archives de la ville de Vancouver; Conférence de l'Église unie du Canada; archives de la Colombie-Britannique; Archives de la province des Oblats de St. Paul; Musée royal de la Colombie-Britannique; Archives des sœurs de St. Anne; Archives du Yukon; Conseil de recherche en sciences humaines du Canada; Collège universitaire d'Algonia, Sault Ste. Marie.

Déclaration de désistement: Ce document est encore en voie d'élaboration. L'information qui y apparaît peut-être modifiée sans avis préalable.

Produit en janvier 2001, Kathy Kettler, Fondation autochtone de guérison.



Les initiatives de financement de la Fondation autochtone de guérison ont été conçues et sont administrées conformément aux conditions stipulées dans l'accord de financement conclu entre la Fondation et le Gouvernement du Canada.

### Accord de financement

Accord de financement entre la Fondation autochtone de guérison et sa Majesté la Reine Chef du Canada représentée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Dans le contexte des attributions de fonds, cet accord définit ce qu'est un requérant admissible. Conformément aux critères relatifs aux types de requérant admissible, de projets et de coûts admissibles, les fonds de la FADG ont été utilisés afin de répondre aux besoins de guérison des personnes autochtones résidant au Canada et qui ont été affectées par les abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles : communautés des Premières Nations, Inuits et Métis, organisations ou groupes appartenant à des organisations canadiennes (groupes de femmes autochtones, de jeunes inuits, centres d'amitié ou groupes de Survivants) ainsi que des personnes autochtones résidant au Canada, ayant survécu au système des pensionnats ou qui sont les descendants de personnes survivantes, ainsi que des réseaux de communautés autochtones. La Fondation attribue des fonds seulement aux requérants qui répondent aux critères établis pour les projets et les coûts admissibles.

### Projets admissibles

Les projets de guérison financés par la Fondation doivent prendre en compte les aspects mental, affectif, physique et spirituel de la vie. La Fondation appuiera les approches novatrices adaptées aux différences géographiques et autres, ainsi qu'aux besoins locaux et aux autres réalités relatives à la démarche de guérison.

Pour être admissibles, les projets doivent porter sur les besoins en matière de guérison des Autochtones affectés par les abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles; établir des liens complémentaires, lorsque le Conseil le juge possible, avec d'autres services et programmes sociaux et de santé (fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones); être conçus et administrés en respectant la Charte canadienne des droits et libertés et la législation sur les droits de la personne applicables.

Tous les projets doivent avoir un impact positif sur le processus de guérison communautaire ; avoir un impact bénéfique à long terme en ce qui concerne le transfert de connaissances et de compétences et prévoir la prise en charge complète des activités par la communauté, une fois que le financement de la Fondation aura pris fin. Les projets qui bénéficient à un seul individu, et qui excluent les autres membres de la communauté ne seront pas financés par la Fondation

La Fondation ne finance pas :

## Obligations Juridiques

- le coût d'achat, direct ou indirect, de biens immobiliers ou de réparation ou d'entretien de biens immobiliers que le requérant admissible possède directement ou indirectement,
- Les coûts relatifs à l'indemnisation de particuliers, à toute procédure ou à toute enquête publique reliée aux pensionnats ne sont pas des coûts admissibles; cela n'exclut pas les éléments des projets prévoyant des enquêtes publiques régionales à des fins de guérison en rapport avec les pensionnats.
- Les coûts relatifs à un programme admissible qui fait double emploi avec des programmes, des activités ou des services offerts par les gouvernements fédéral, provincial ou territorial ou grâce à du financement provenant d'un gouvernement
- Les activités de recherche, sauf celles portant sur la collecte de connaissances de base requises pour concevoir/remanier un programme, le mettre en œuvre et l'évaluer avec efficacité.

Toutefois, la Fondation peut financer un projet qui relève d'un domaine où il y a de nouveaux besoins auxquels on doit répondre. En faisant cela, elle peut s'intégrer aux programmes et services existants et les améliorer pour les adapter davantage aux besoins et aux priorités autochtones.

## Critères obligatoires

- 1 *Remédier aux traumatismes.* Chaque proposition doit être réalisée pour répondre aux besoins en matière de guérison des Autochtones affectés par les abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.
- 2 *Démontrer que le projet bénéficie d'appui.* Un projet aura plus d'impact s'il est lié à des programmes de santé, de services sociaux et à d'autres programmes communautaires. Pour être financé, un projet doit démontrer qu'il bénéficie d'un appui.
- 3 *Démontrer comment les responsables du projet respecteront l'obligation de rendre compte.* Ils doivent surtout démontrer comment ils respecteront l'obligation de rendre compte des activités du projet aux personnes qui ont survécu au système des pensionnats, à la communauté où le projet aura lieu, au groupe cible qui bénéficiera du projet.
- 4 *Être conçus et administrés en respectant la Charte canadienne des droits et libertés et la législation sur les droits de la personne applicables.* Les projets doivent être conçus et administrés conformément à La Charte des droits et libertés et à toutes les autres lois canadiennes relatives aux droits de la personne.





Les critères additionnels suivants ont été élaborés pour la procédure d'examen des propositions. La proposition démontre : que des partenariats ont été établis ; qu'il existe un besoin de guérison ; qu'il y a participation des Survivants lorsque cela est possible et approprié ou encore des personnes souffrant des répercussions intergénérationnelles; que des mesures ont été prises pour créer un environnement sécurisant. La proposition intègre également des méthodes et des activités stratégiques et bien planifiées ; l'équipe du projet possède les compétences et l'expérience nécessaires pour mener le projet à bien ; la proposition aura des effets positifs durables sur la guérison des Survivants ; le projet ajoutera aux services ou programmes qui existent déjà dans la communauté ; le projet continuera de fonctionner une fois que le financement de la Fondation aura pris fin ; le budget proposé correspond aux dépenses prévues dans le projet.

*Je pense à tout ce que j'ai perdu lorsque j'étais enfant. J'ai beaucoup de choses aujourd'hui pour lesquelles je suis reconnaissante. Je vois tous ceux qui sont là aujourd'hui et je ne me sens pas seule. Je veux vous remercier pour tout ce que vous avez fait, parce que nous sommes tous reliés les uns aux autres. Merci pour la journée d'aujourd'hui.*

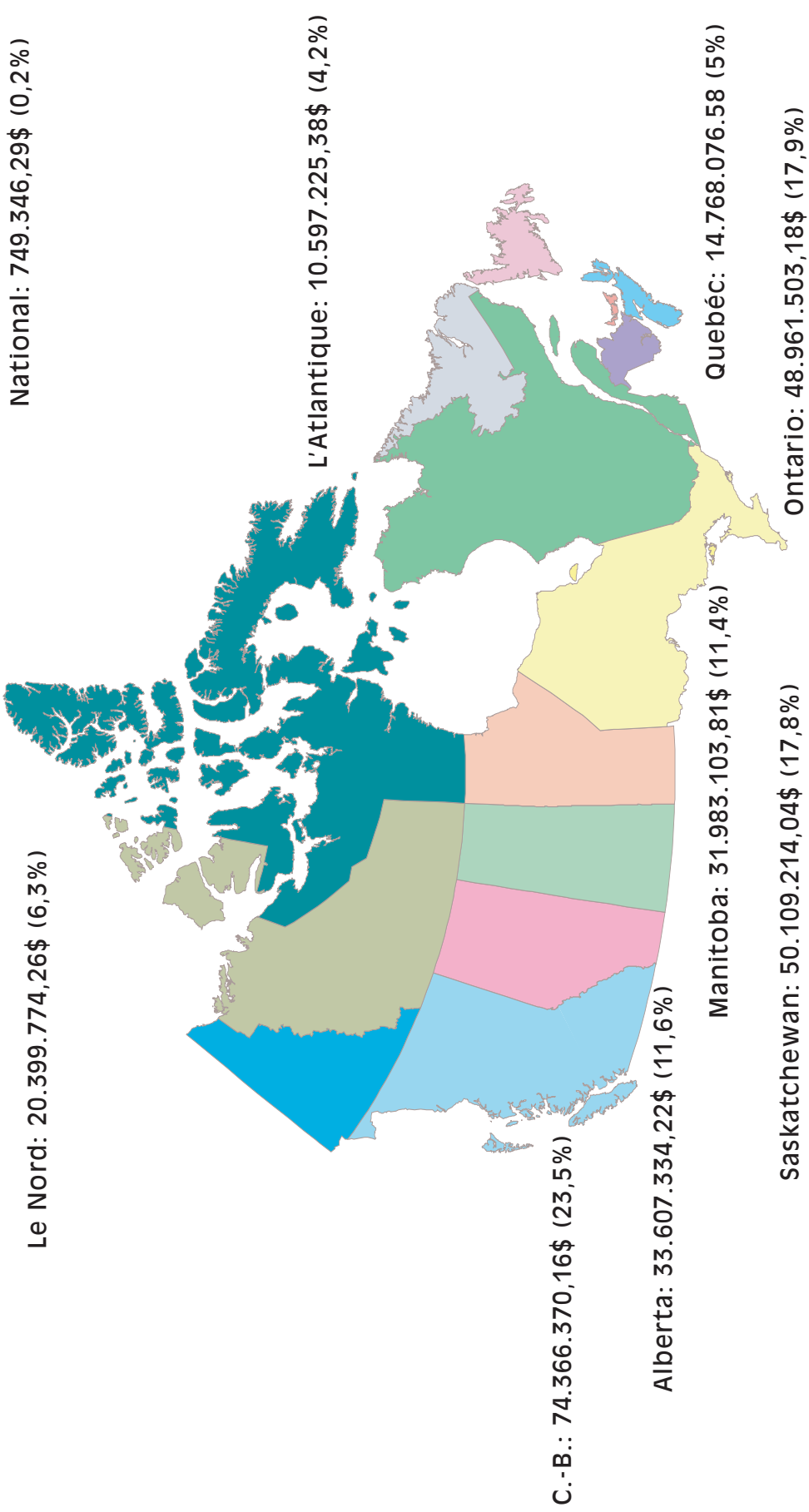
*(Assemblée régionale  
de Toronto,  
2001.10.10)*



# Carte des projets financés

au 31 mars 2003

Total: 285.541.947,92\$



## Quelques données sur les projets financés

---

Si nous voulons remplir notre mission, il est essentiel que les personnes et communautés autochtones ayant subi des traumatismes puissent s'attaquer à ceux-ci de manière constructive, qu'ils puissent briser le cycle des abus et guérir à de nombreux niveaux, aujourd'hui et dans l'avenir.

La Fondation autochtone de guérison a été créée pour aider les Autochtones à guérir des séquelles des abus physiques et sexuels qu'ils ont subi dans les pensionnats. Nous avons financé de nombreux projets qui s'attaquent aux répercussions intergénérationnelles du système des pensionnats. Ces projets ont permis aux communautés autochtones d'amorcer leur processus de guérison.

Revenus
Montant unique alloué par le Gouvernement du Canada : <b>350.000.000\$</b>
Total des intérêts cumulés : <b>75.822.952\$</b>
Montant total du fonds : <b>425.822.952\$</b>
Dépenses
Montant total engagé dans les projets : <b>285.541.947,92\$</b>
Montant total des coûts d'administration de la FADG : <b>36.019.496\$</b> <sup>1</sup>
Total des dépenses : <b>321.561.443,92\$</b> <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Représente approximativement 11% de 285 541 947,92\$ (incluant la recherche).

<sup>2</sup> Représente approximativement 85% du montant total (425 822 952\$).

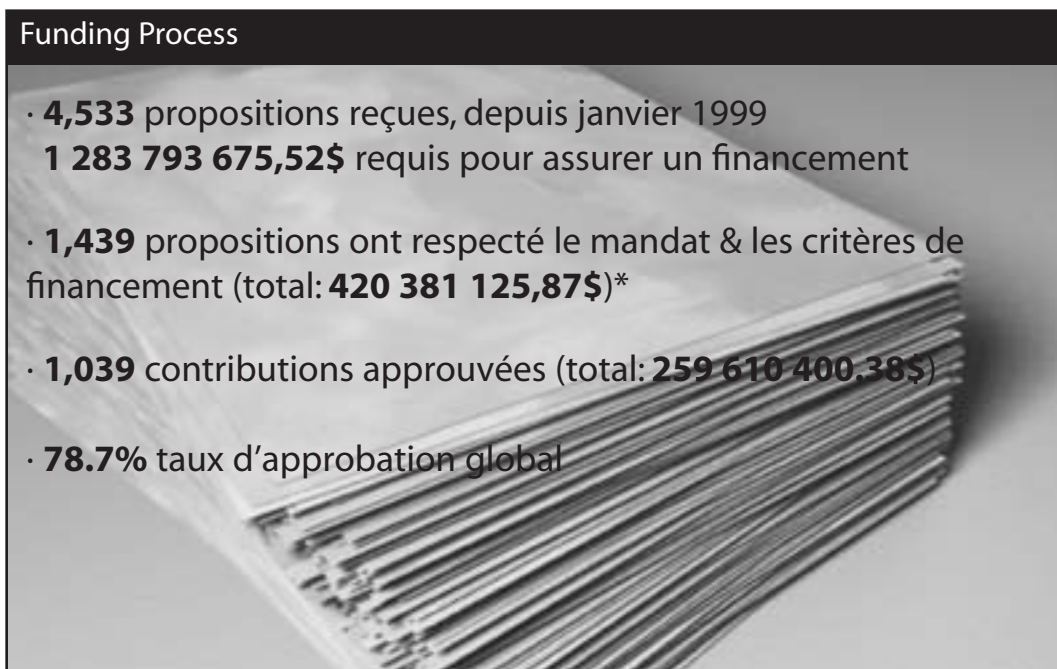
## Quelques données sur les projets financés

Il était important, au cours du quatrième trimestre de notre processus de financement, de financer un plus grand nombre de projets susceptibles d'aider les personnes autochtones affectées par les séquelles des abus perpétrés

dans les pensionnats à traiter leurs traumatismes d'une manière plus directe et plus significative.

**Funding Process**

- **4,533** propositions reçues, depuis janvier 1999
- **1 283 793 675,52\$** requis pour assurer un financement
- **1,439** propositions ont respecté le mandat & les critères de financement (total: **420 381 125,87\$**)\*
- **1,039** contributions approuvées (total: **259 610 400,38\$**)
- **78.7%** taux d'approbation global

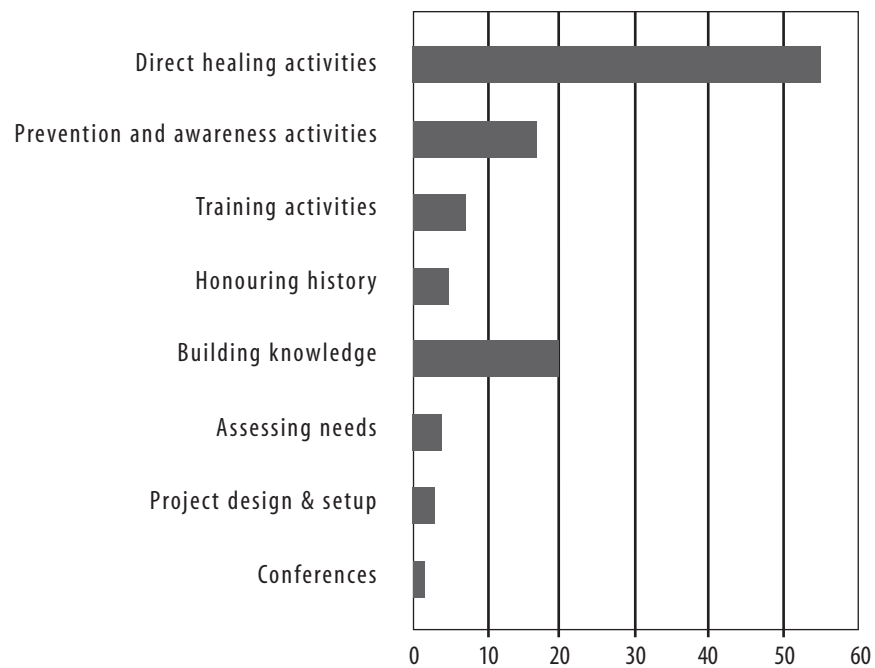


\* Plusieurs demandes ont été soumises une deuxième fois, entraînant un niveau de financement plus élevé.



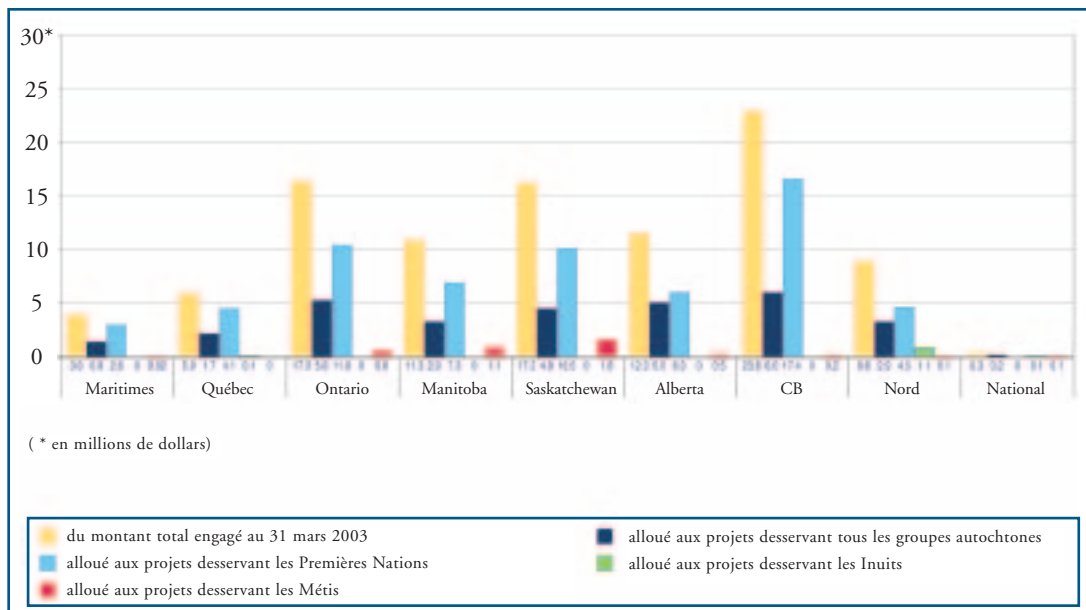
## Types de Projets Financés \*

---



\* Demande d'aide, soumissions de projets, demandes des centres de guérison d'une valeur de moins de 50 000\$

## Projets financés, par région et par groupe autochtone



## Conseil d'administration 2002-2003

---

*Aînée, conseillère auprès du Conseil:*  
Dorris Peters

Directeurs:

Georges Erasmus (Président du Conseil  
et Président de la Fondation)

Richard Kistabish (Vice-Président)

Garnet Angecone (Secrétaire du  
Conseil)

Carrielynn Lamouche (Trésorière)

Roy Bird

Rose-Marie Blair-Smith

Angus Cockney

Keith Conn

Phil Fontaine

Susan M. Hare

Bill Lightbown

Elizebeth Hourie Palfrey

Viola Robinson

Grant Severight

Navalik (Helen) Tologanak

Charles Weaselhead

Cindy Whiskeyjack



Dorris Peters



Garnet Angecone



Georges Erasmus



Carrielynn Lamouche



Richard Kistabish



Roy Bird

## Conseil d'administration 2002-2003



Rose-Marie Blair-Smith



Susan M. Hare



Grant Severight



Angus Cockney



Bill Lightbown



Navalik (Helen) Tologanak



Keith Conn



Elizebeth Hourie Palfrey



Charles Weaselhead



Phil Fontaine



Viola Robinson



Cindy Whiskeyjack





Composé de 17 membres autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits), le Conseil d'administration gouverne la Fondation autochtone de guérison. Il établit les orientations de l'organisation, en supervise les activités fiscales, légales ainsi que l'élaboration des politiques. Il est directement responsable du contrôle des investissements, des relations avec les entités politiques et de l'approbation finale du financement accordé aux projets de guérison. Il assume une responsabilité légale de reddition de comptes envers le Gouvernement et une obligation morale de transparence envers les Autochtones.

### Objectifs

- 1 Examiner et approuver les activités majeures de planification organisationnelle
- 2 Examiner et approuver les projets
- 3 Superviser la gestion de la FADG dont le Directeur général a la charge
- 4 Gérer les affaires du Conseil d'administration en respectant toutes les exigences légales et éthiques
- 5 Établir un climat de confiance avec le public et communiquer une image publique positive de la FADG et de l'efficacité de son travail
- 6 Maintenir l'intégrité, la fiabilité et la transparence de la FADG

Durant l'année fiscale 2002-2003, le Conseil d'administration s'est réuni à 7 occasions, incluant deux conférences téléphoniques, des réunions régulières à Ottawa (3), et à Vancouver (1). Une retraite de deux jours a été suivie de la réunion de Vancouver.

*La FADG a consacré d'immenses efforts pour aider les gens à se guérir. Elle est la mieux placée pour encourager ce processus de guérison. Si la responsabilité de distribuer ces fonds est attribuée à différents départements du Gouvernement, l'argent n'aboutira pas entre les mains des personnes autochtones. Les Autochtones savent quels sont leurs besoins en matière de guérison.*



*(Assemblée régionale de Moncton, 2002.10.28)*

## Directeur général

---

### Fonctions

Le Directeur général travaille sous l'égide du Conseil d'administration. En collaboration avec le Président, il facilite le gouvernement du Conseil de la Fondation ainsi que les interactions entre la Gestion, le personnel et le Conseil. Il fournit la direction nécessaire pour la bonne exécution de la mission, des stratégies et des objectifs de la FADG. Il exerce les pouvoirs et remplit les obligations qui lui sont spécifiées et déléguées par le Conseil d'administration.

Avec un personnel de trois personnes, le Bureau de la Direction générale décharge les responsabilités qui lui incombent dans les domaines suivants :

- Conseil d'administration
- Gestion
- Personnel
- Finances
- Communications

### Objectifs

1. Assister le Conseil dans son rôle de gouvernement
2. Établir un climat de confiance avec le public et communiquer une image publique positive de la FADG et de l'efficacité de son travail
3. Mettre en œuvre la mission et les objectifs de la FADG
4. Assurer le rendement efficace de la Gestion
5. S'assurer que toutes les activités de la FADG soient conformes à toutes les exigences légales et éthiques



### Fonctions

Les responsabilités principales de l'équipe des Communications consistent à communiquer les décisions stratégiques du Conseil d'administration aux parties intéressées, à promulguer de manière proactive la vision, la mission et les activités de la Fondation.

Guidée par la Stratégie de communication de la FADG, les tâches multiples et variées de l'équipe des Communications englobent la provision d'outils qui lui permettent de faciliter le partage des connaissances en matière de guérison entre la Fondation et les communautés autochtones du Canada et entre les communautés elles-mêmes, de cerner les questions liées au système des pensionnats, au processus de guérison et de réconciliation et de favoriser l'éducation du public canadien. Le département des Communications collabore également à assurer le bon fonctionnement de l'information interne. Il sert les parties intéressées dans trois langues, anglais, français et inuktitut.

Les responsabilités particulières du département englobent ce qui suit:

- Publications
- Site Web
- Liaison avec les médias
- Rencontres régionales
- Présentations destinées à diverses institutions, organisations et au public
- Publicité/annonces publicitaires
- Éducation Publique

- Listes d'envoi et publipostages
- Traduction et révision

L'année 2002-2003 a été un point tournant dans le travail de la FADG. L'équipe des Communications a développé les moyens et les outils afin de communiquer les décisions du Conseil d'administration. Des efforts importants ont été consacrés à l'amélioration de nos outils de communication. Nous avons travaillé à élargir et approfondir la teneur du discours public et à préparer la communauté autochtone à la réduction des activités de financement de la FADG, en conformité avec notre mandat original.

Nous avons fourni des informations sur les activités de financement de la FADG en les mettant régulièrement à jour et avons mis en exergue des projets prometteurs et pertinents pour notre clientèle-cible, c'est-à-dire les Autochtones, en priorité les Survivants des pensionnats. Nous avons communiqué avec ces personnes et organismes au moyen de notre site Web, de notre journal, de nos ateliers d'élaboration de propositions et de nos Assemblées régionales, et également par lettre, téléphone, télécopieur et courriel.

Le département des Communications a participé à l'établissement et au maintien de la communication interne, par le biais de rencontres informelles, d'autres méthodes de communication tel que le bulletin interne.

## Communications

### Objectif 1

Communiquer les démarches et les activités entreprises par la Fondation aux Survivants et à leurs descendants; Sensibiliser les communautés et nations autochtones au sujet de la mission de la FADG.

#### Stratégie 1:

Encourager la participation aux événements organisés par la FADG, qui servent spécifiquement à publiciser la mission et les activités de la Fondation et à prendre note des rétroactions des Survivants et des communautés.

#### Stratégie 2:

Maintenir la communication avec les Survivants autochtones, leurs communautés, le public canadien et les médias.

### Résultats

Avec la FADG solidement établie et sa grande connaissance des dossiers reliés à la guérison communautaire et aux pensionnats, nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques, des télécopies, des courriels et des lettres demandant de l'information au sujet de la Fondation, son mandat et la nature de ses activités, auxquels se sont ajoutés des centaines de demandes de documents, de mises à jour d'information, d'inscription sur notre liste d'envoi, de modification de

coordonnées et de renseignements spécifiques au sujet des pensionnats et des programmes de guérison. Répondant à ces demandes internes et externes, nous avons, en 2002-2003, posté des milliers de documents.

En 2002-2003, nous avons organisé sept Assemblées régionales à travers le pays, à Inuvik, Calgary, Prince Albert, Prince George, Kenora, Moncton et Québec. Six de ces assemblées ont eu lieu en octobre 2002. L'équipe des communications a assuré tous les détails relatifs à la logistique, les documents, la liaison avec les médias et le travail de contact avec les communautés et organisations à travers le pays. Plus de 1500 personnes ont participé à ces Assemblées.

Cette année, conformément au plan de réduction des activités de la FADG, la composante publicité a été éliminée. Nous avons réorienté nos efforts de diffusion en utilisant avec soin les outils de publicité externes dont nous pouvons disposer gratuitement, en faisant un usage judicieux de contacts personnels et professionnels, en utilisant et en élargissant notre réseau d'organismes, et en exploitant les occasions offertes par les conférences aux niveaux local, régional et national pour présenter notre message et nos publications.

En 2002-2003, nous avons apporté plusieurs changements et améliorations à notre site Web tout en maintenant sa dimension conviviale notamment :



- Notre site a été agrandi et centré
- Nous avons ajouté des sections pour Recherche et Évaluation
- Nous avons modifié la demande de financement de projets. Nous opérons actuellement en xml/xslt
- Nous avons composé un programme pour permettre le téléchargement et l'impression de documents PDF en ligne.
- Nous avons créé une application permettant de fournir des commentaires en ligne.

Le site Web (<http://www.ahf.ca>) de la Fondation a enregistré une augmentation impressionnante de visiteurs. Leur nombre a quadruplé et est passé de 60,000 à 231,000 par mois ( en janvier 2003).

### Objectif 2

Promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande appréciation de la nature et des effets des abus perpétrés dans les pensionnats sur les victimes, leurs familles et leurs communautés.

#### Stratégie 1 :

Informar le public par le biais d'une recherche minutieuse, de la rédaction et publication d'une variété de documents traitant de la guérison dans le contexte des pensionnats.

#### Stratégie 2 :

Maintenir des liens avec les médias et les

organisations communautaires en répondant à leurs invitations, à leurs demandes d'information et en organisant des entrevues radiophoniques ou télévisées avec les porte paroles de la FADG.

### Résultats

En 2002-2003, outre la production à l'interne de notre journal trimestriel, *Le premier pas* (en français) et *Healing Words* (en anglais), et sa distribution à un bassin de plus de 30 000 lecteurs pour chaque numéro, l'équipe des Communications a collaboré avec la Fondation Espoir des générations et la Bibliothèque et Archives nationales du Canada, à la réalisation d'une exposition photographique intitulée *Que sont les enfants devenus? L'expérience des pensionnats autochtones* ainsi qu'une bande vidéo du même titre.

En mai 2002, l'équipe des Communications a produit un rapport spécial intitulé *La guérison est en marche : mise à jour opérationnelle de la Fondation autochtone de guérison*. Cette publication, spécialement conçue pour informer et éduquer le public sur les questions reliées au régime canadien des pensionnats pour Indiens, a été distribuée à plus de 923 000 personnes. 25 000 copies supplémentaires ont été distribuées en 2002-2003, lors de conférences et assemblées et ont été envoyées aux universités, collèges, écoles, institutions carcérales, écoles de médecine et de soins infirmiers, psychologues, aux travailleurs en santé mentale et aux centres de

## Communications

guérison communautaires, qui ont sollicité des copies pour eux-mêmes et leurs clients.

Durant l'année fiscale 2002-2003 le Conseil d'administration et le personnel de la FADG ont donné une quarantaine de présentations pour diverses organisations canadiennes et internationales. L'équipe des Communications est chargée de fournir le soutien nécessaire au Conseil et au personnel lors de ces activités. Pendant cette même période la FADG a poursuivi ses efforts pour obtenir de la part du gouvernement la révision de son mandat et de sa politique d'investissement. Tout au cours de ces démarches, l'équipe des Communications a effectué de la recherche et fourni au Conseil la documentation soumise aux représentants du Gouvernement.

En 2002-2003, nous avons fourni des informations par téléphone, par courriel et par envoi de documents à de nombreux journalistes. Nous avons également organisé des entrevues avec les médias pour les porte-paroles de la Fondation, ou y avons participé directement.

### Objectif

3. Aider les départements de la FADG quant à la production, traduction et révision de toute correspondance, documents en français, anglais et inuktitut.

*Ce sont les Autochtones qui changeront les choses pour les Autochtones. Une fois que nous aurons le contrôle, la situation s'améliorera. Ce processus doit s'inspirer de la culture et être axé sur elle.*

*(Assemblée régionale de Halifax, 2001.10.24)*



## Communications

### Stratégie

Fournir à l'interne des services de révision et de traduction. Superviser la performance de l'équipe externe de traducteurs.

### Résultats

Durant l'année fiscale 2002-2003, l'équipe des Communications s'est acquittée de la traduction et de la révision des documents (correspondance, et autre documents provenant de divers départements de la Fondation). Elle a administré la traduction externe et effectué la révision interne des publications du département de Recherche. L'équipe des Communications a collaboré à la production du documentaire vidéographique : *Que sont les enfants devenus*.

## Évaluations et opérations financières

---

### Fonctions

Dirigé par le Directeur des Évaluations et opérations financières, le département regroupe deux équipes, l'équipe des finances et l'équipe des programmes, qui travaillent quotidiennement en étroite collaboration. Elles répondent aux besoins de l'organisation et collaborent avec le personnel affecté au soutien communautaire sur le terrain.

Le département a un effectif de trente neuf employés ainsi qu'un groupe externe d'examineurs de propositions, engagés sur une base contractuelle. Ce personnel est responsable des tâches suivantes

- Services d'information et de soutien communautaire
- Entrée des données et évaluation des propositions
- Administration et contrôle des projets financés
- Production de rapports budgétaires et financiers
- Administration du portefeuille d'investissement relatif au fonds de 350 millions de dollars
- Entretien et maintien des systèmes informatisés, y compris de la base de données des projets (Gifts)
- Administration de l'ensemble des activités administratives, y compris la réception, le courrier et les fournitures

### Buts

Assurer, aux communautés autochtones à travers le Canada, une distribution des fonds juste et équitable pour des projets qui traitent les séquelles des abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats

Administrer avec sagacité et prudence le fonds de 350 millions de dollars qui a été confié à la Fondation.

### Stratégies

Aider le Conseil d'administration à prendre des décisions éclairées en lui fournissant des informations exactes et opportunes.

En fournissant de manière régulière des informations exactes et pertinentes, les gestionnaires supérieurs peuvent constamment évaluer le rendement de la Fondation à tous les niveaux de l'organisation.

Les preneurs de décisions peuvent ainsi réduire le temps qu'ils doivent consacrer à sélectionner les informations pertinentes et passer plus de temps à planifier leurs dépenses reliées aux projets et aux opérations.

Offrir un soutien aux communautés en leur fournissant des renseignements et en faisant le suivi de leurs demandes, par le biais d'un service d'information qu'ils peuvent contacter



## Évaluations et opérations financières

par une ligne sans frais (1-888). Coordonner des sessions d'information, des rencontres de réseau et des ateliers d'élaboration de propositions.

Développer, avec l'aide des coordinateurs du soutien communautaire, une stratégie efficace apte à générer un plus grand nombre de demandes de financement de la part des communautés inuites.

### Résultats

1. Le 1<sup>er</sup> avril 2003, les départements des programmes et des finances ont été amalgamés pour former le département des Évaluations et opérations financières. Cette fusion a donné les résultats positifs suivants:

- a) Élimination des chevauchements de tâches
- b) Accélération du processus d'évaluation et d'examen financier
- c) Amélioration du processus de communication et de partage d'information
- d) Augmentation de l'efficacité et de l'économie au niveau de l'utilisation des ressources humaines; et
- e) Élaboration et maintien d'une approche coordonnée pour les activités de gestion et de planification reliées aux deux composantes du département.

2. Nous avons élaboré – à partir de la base de données sur les projets – des modèles, des graphiques et des cartes contenant des renseignements spécifiques que nous utilisons pour la planification stratégique. Ces

renseignements nous servent par exemple à déterminer le nombre potentiel de demandes et à cerner les catégories spécifiques de financement afin de répondre aux besoins diversifiés des communautés autochtones.

3. Nous avons élaboré un nouveau formulaire pour les rapports d'évaluation, afin d'améliorer l'efficacité des évaluations de projet. Ce formulaire tient compte des indicateurs de risques les plus importants. Nous avons réussi à réduire les délais liés au processus de financement. Le processus prend maintenant en moyenne 4,2 mois, comparé aux huit mois mentionnés dans le Guide du programme.

4. Nous avons élaboré un nouveau formulaire pour les rapports trimestriels, afin que les bénéficiaires puissent recevoir leurs versements de manière ponctuelle. Ce formulaire s'harmonise maintenant au nouveau formulaire d'évaluation. Nous avons donc réussi à abréger considérablement les délais de versements aux projets : de quarante jours, ils sont passés à six jours. Les délais de livraison des rapports provenant des projets se sont aussi améliorés. Le taux de ponctualité des projets en ce qui concerne la soumission de leurs rapports trimestriels est passé de 24% à 49%.

5. Nous avons élaboré un nouveau format de rapport pour les visites sur le terrain, plus détaillé et donc plus complet. Ce rapport offre un plan de visite basé sur les facteurs de risques et cerne les plus importants d'entre

## Évaluations et opérations financières

eux. La Fondation continue de raffiner sa gestion du risque afin de créer un environnement qui favorise un examen proactif des risques lors des prises de décision. Nous avons intégré des contrôles serrés aux processus d'approbation, de paiement et de suivi des projets. Nous avons effectué onze visites sur le terrain et avons résolu la majorité des problèmes.

6. Cette année, le programme de soutien communautaire a mené à bien les 187 activités suivantes:



## Évaluations et opérations financières

26	Ateliers d'élaboration de propositions – Les CSC fournissent des conseils détaillés aux groupes et organisations communautaires qui désirent élaborer des propositions pour obtenir un financement de la part de la FADG. Les ateliers se déroulent habituellement sur deux jours et peuvent être adaptés aux besoins de chaque groupe/organisation.
16	Sessions d'information - organisées par les CSC. Celles-ci fournissent des renseignements au sujet de la FADG, des lignes directrices concernant le financement, les critères obligatoires et le processus de demande de financement.
4	Visites de soutien - sont des visites aux projets financés par la FADG et qui sont organisées soit à la demande du personnel des projets, soit à celle du bureau central de la FADG. Les visites de soutien font partie du travail des CSC.
7	Rencontres de réseaux - sont des rencontres organisées pour rassembler les projets financés par la FADG, afin qu'ils puissent partager les pratiques exemplaires, discuter de ce qui a marché et ce qui n'a pas marché et des mesures qui ont été prises pour améliorer le projet.
15	Invitations - sont des invitations de types variés, et qui fournissent à la FADG l'occasion de se présenter aux communautés. Ce type de relations publiques est important pour la Fondation.
40	Relations Publiques/sensibilisation - inclut des conférences, des Assemblées, des séminaires et des rencontres publiques qui traitent de la question des pensionnats et qui font la promotion des programmes de financement de la FADG auprès des communautés et des groupes et organisations intéressés.
15	Visites informelles - sont en général organisées de manière spontanée lorsque les CSC se retrouvent dans la région d'un projet financé.
64	Missions spéciales - sont demandées par différents départements de la FADG. Ces requêtes spéciales sont déléguées de temps à autre aux CSC et peuvent inclure une demande d'assistance pour la rédaction de politiques, pour l'évaluation de propositions, pour des visites de terrain exhaustives, pour une assistance auprès des demandeurs pour qu'ils puissent raffiner leur proposition et la présenter de nouveau ou pour des rencontres avec des groupes et des organisations qui sont sur la liste des priorités de la FADG.

## Évaluations et opérations financières

7. Nous avons mis en œuvre une stratégie destinée à générer un plus grand nombre de demandes de financement de la part des communautés inuites et avons élaboré deux formulaires de demandes à l'intention des Inuits, avec la collaboration du programme de soutien communautaire.

8. Nous avons obtenu, pour la quatrième année consécutive, un excellent rapport de vérification financière, sans aucune mention adverse.

9. Notre portefeuille d'investissement a généré 12 400 541\$ de revenus à une période de ralentissement de l'économie globale.

10. Nous avons amélioré les systèmes informatiques, y compris les ordinateurs du personnel, les logiciels et les serveurs.

*Nous constatons des effets très positifs au sein de la communauté. Environ 100 personnes ont participé à notre thérapie intensive et ont été suivies par des professionnels. Nous avons des professionnels et des Aînés qui prient et travaillent ensemble dans un environnement naturel – un contexte qui encourage le partage.*

*Assemblée régionale  
de Montréal,  
2001.10.12)*



### Fonctions

Composée de trois employés permanents (directrice, gestionnaire et chercheur) et de trois employés contractuels financés par la Stratégie de Publication de la FADG, le département de la Recherche assume les responsabilités suivantes :

- Superviser l'évaluation de la FADG
- Organiser et gérer le Centre de ressources de la FADG
- Effectuer des recherches sur les problèmes qui relèvent de la mission de la FADG et transmettre des informations au Conseil d'administration
- Commissionner des recherches à l'appui des initiatives de guérison
- Coordonner la préparation et la publication de l'Évaluation de la FADG

Le programme de recherche de la Fondation autochtone de guérison est axé sur une recherche appliquée ou stratégique qui contribue au design, à la mise en œuvre, à l'efficacité ou l'évaluation des projets de guérison communautaire.

### Objectifs

1. Contribuer au design, à la mise en œuvre et à l'évaluation efficaces de programmes.
2. Promouvoir la guérison holistique des projets communautaires et identifier les pratiques de guérison prometteuses.
3. Fournir de l'information sur des sujets qui ont un impact important sur les pratiques de

guérison et qui favorisent le développement des capacités dans les communautés autochtones.

4. Contribuer à l'effort de guérison de la Fondation afin que les communautés à l'échelle nationale puissent en hériter les bienfaits.
5. Encourager l'établissement d'un climat où un public bien informé apporte son soutien aux efforts de guérison et de réconciliation.

### Recherches complétées en 2001-02

- a) Hollow Water et Rama : analyse coûts/bénéfices de la guérison (entreprise en partenariat avec la Direction des questions autochtones du Service correctionnel du Canada et le Solliciteur général);
- b) Le balisage de l'expérience de guérison (entreprise en partenariat avec la Direction des questions autochtones du Service correctionnel du Canada et le Solliciteur général);
- c) La délinquance sexuelle chez les autochtones au Canada : une revue des faits, de la littérature et des pratiques exemplaires de guérison;
- d) L'histoire, le vécu et les répercussions intergénérationnelles du système des pensionnats sur les personnes inuites (Partie 1);
- e) Les répercussions intergénérationnelles des pensionnats : définition, revue de la littérature;



## Recherche

f) Le syndrome d'alcoolisme fœtale chez les Autochtones au Canada : examen et analyse des liens intergénérationnels avec les pensionnats et impacts du SAF;

g) L'histoire et l'expérience du personnel employé par les pensionnats;

h) Recherche pour une exposition sur les pensionnats (en partenariat avec la Fondation Espoir des générations et les Archives nationales du Canada);

i) Cheminement de vie vers la guérison – un programme de guérison pour les agresseurs sexuels et les délinquants violents, pour les prisonniers et les résidents des pavillons de ressourcement/centres de guérison;

j) L'incidence des abus commis dans les pensionnats et le problème des sans-abri chez les Autochtones au Canada; et

k) Des programmes d'étude sur les pensionnats et des manuels pour les professeurs des écoles autochtones et non autochtones : modules pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années; et modules pour le secondaire 1 et 2 (sous examen).

### Recherches complétées en 2002-2003

a) Profils de la santé mentale des Survivants du régime des pensionnats en Colombie-Britannique;

b) La violence conjugale autochtone : une revue des faits, de la littérature et des modèles de pratiques exemplaires;

c) Soins et enfants autochtones : foyers d'accueil et adoption, les séquelles des abus perpétrés dans les pensionnats;

d) Définition et survol du traumatisme institutionnel et guérison autochtone;

e) Allier les techniques de guérison traditionnelles autochtones et occidentales;

f) Les pensionnats et l'abus des Aînés;

g) Capacité de résistance autochtone et la guérison des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats;

h) L'histoire, le vécu des Métis et le système des pensionnats;

i) La toxicomanie et le système des pensionnats;

j) VIH/Sida et le système des pensionnats;

k) Profils des guérisseurs autochtones;

l) Listes des pensionnats, et

m) Étude de cas de projets traitant des pratiques de guérison, financés par la FADG (13).



### Recherches en cours

- n) Le suicide chez les Autochtone : une revue des faits, de la littérature et des modèles de pratiques exemplaires en matière de prévention et d'intervention;
- o) L'histoire de la Fondation autochtone de guérison sous forme de récit;
- p) L'histoire, le vécu et les répercussions intergénérationnelles du système des pensionnats sur les personnes inuites (Partie 2);
- q) Modèles et métaphores de guérison : un maximum de 6 études de cas approfondies;
- r) Pratiques de guérison prometteuses émanant des communautés, projets de guérison holistique financés par la Fondation autochtone de guérison (projets en cours jusqu'au dépôt final du rapport en 2005);
- s) Stratégies de guérison pour les hommes;
- t) Placements d'enfants autochtones : foyers d'accueil, adoption et séquelles des abus perpétrés dans les pensionnats (partie 2);
- u) Perspectives internationales sur les méthodes de guérison autochtones;
- v) Listes des pensionnats (partie 2); et
- w) Les Inuits et les pensionnats : livre d'enfants

### Autres objectifs du Département de la recherche

#### Objectif 1

Évaluer le rôle et l'efficacité des activités de la Fondation.

#### Stratégies

Le département de la Recherche supervise un consultant externe ayant un contrat avec la FADG pour entreprendre une évaluation exhaustive – sur une période de quatre ans – du rôle et de l'efficacité des activités de la Fondation.

Pour mener à bien cette évaluation, une équipe de recherche a mené un sondage auprès de 344 projets en décembre 1999 et examiné 36 dossiers de projets. En 2001, elle a complété un examen approfondi de treize types de projets différents financés par la Fondation. Un second sondage a été mené en décembre 2002, suivi d'un examen des dossiers de projets de la FADG afin de documenter les « pratiques de guérison prometteuses ».

#### Résultats

Un premier rapport, intitulé « Rapport d'évaluation intérimaire des activités programmatiques de la Fondation autochtone de guérison » a été complété en juin 2001.

## Recherche

Un second rapport intérimaire évaluant les activités programmatiques de la Fondation, intitulé : «Cheminement et équilibre – la contribution de la Fondation autochtone de guérison» a été remis au Conseil d'administration de la Fondation en juillet 2003.

Un troisième rapport intérimaire est attendu pour la fin juin 2003. Ce rapport est principalement une mise à jour des informations obtenues lors du sondage de 2001.

### Objectif 2

Optimiser les ressources limitées de la Fondation dans le domaine de la recherche.

### Stratégie

L'équipe du département de la Recherche a établi des partenariats avec d'autres organisations afin de financer la recherche inscrite au mandat de la Fondation autochtone de guérison. Nous avons collaboré avec la Direction des questions autochtones du Service correctionnel du Canada pour commanditer deux études et avec les Archives nationales du Canada pour développer une exposition itinérante sur les pensionnats.

### Résultats

L'équipe du département de la Recherche a participé très activement aux activités du réseau des organisations gouvernementales et autochtones. Ces organisations sont

impliquées dans la recherche reliée à la guérison des séquelles des abus sexuels et physiques perpétrés dans les pensionnats. Les activités auxquelles le département de la Recherche a participé en 2002-2003 incluent:

a) La co-présidence (avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord) du groupe du réseau des pensionnats, une réunion informelle mensuelle de chercheurs du Gouvernement, qui se rencontrent pour discuter des projets de recherche reliés aux Survivants des pensionnats et à leurs descendants;

b) Présentations données au cours de plusieurs conférences dont la première Conférence annuelle et foire de l'information sur la santé organisée par l'ONSA, la conférence nationale autochtone sur les abus sexuels et la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones.

c) La Fondation autochtone de guérison travaille en collaboration avec l'Unité de recherche sur la culture et la santé mentale des autochtones. La Fondation a reçu une bourse de 720 760\$ sur quatre années de la part des Instituts canadiens pour la recherche en santé. Cette somme doit être consacrée à l'établissement d'un réseau national de recherche en santé mentale chez les Autochtones et à quatre projets de recherche. Les co-directeurs sont la Directrice de la recherche de la FADG et Dr. Laurence Kirmayer, de l'Université McGill;





d) L'Organisation nationale de la santé autochtone et l'Institut de recherche sur la santé des populations de l'Université d'Ottawa sont des partenaires de la Fondation et partagent une bourse de 240 000\$ sur trois ans de la part des Instituts canadiens pour la recherche en santé pour des recherches sur les connaissances autochtones. La Directrice principale de ce projet de recherche est Dr. Janet Smylie de l'Université d'Ottawa; l'équipe de recherche de la Fondation est l'un des co-chercheurs.

e) Le département de la Recherche fait partie de l'équipe de chercheurs ayant reçu une contribution de 100 000 \$ accordée par les Instituts canadiens pour la recherche en santé à l'Université Simon Fraser et l'Université de York. Cette recherche s'intitule «Femmes autochtones : Inégalités et santé : stratégies intercommunautaires, interdisciplinaires et internationales pour la recherche-action »; l'équipe a également participé à la réunion nationale qui a servi à former le groupe de recherche des femmes autochtones sur la santé et la guérison.

f) Le département de la Recherche de la FADG a participé à des réunions ayant pour but d'établir des programmes de recherche pour le compte de l'Institut canadien d'information sur la santé (initiatives sur la santé de la population canadienne), et pour le Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada; Le département de Recherche de la FADG siège au Conseil éditorial du Journal de l'ONSA.

g) Le travail de réseau continue d'augmenter notre connaissance des séquelles des abus subis dans les pensionnats et nous permet en même temps de maximiser nos investissements de recherche. Grâce à nos partenariats, nous pouvons également avoir accès à l'expertise et aux ressources des agences extérieures.

### Objectif 3

Établir des Archives autochtones nationales et une bibliothèque pour conserver des dossiers concernant les pensionnats.

#### Stratégie

Les documents d'incorporation de la FADG font référence à l'établissement et au fonctionnement «d'Archives autochtones nationales et d'une bibliothèque pour conserver des dossiers concernant les pensionnats». Cette activité répond en partie au rapport de la Commission royale sur les Autochtones, recommandation 1.10.3, qui demande « l'établissement d'un dépositaire national de collections de documents et de vidéos concernant les pensionnats... afin de faciliter l'accès à la documentation et aux échanges électroniques des recherches menées au sujet des pensionnats...»

#### Résultats

L'équipe du département de la Recherche a continué à rassembler des livres, des articles,

## Recherche

des rapports et des vidéos sur les sujets reliés aux séquelles des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles. Cette petite collection comprend des documents donnés par la Commission du droit du Canada et qui ont été recueillis lors du processus de recherche du rapport de la Commission sur les sévices perpétrés sur les enfants, publié en 2000.

Outre le matériel de recherche obtenu à l'extérieur, le Centre de ressources conservera la recherche concernant « les pratiques exemplaires de guérison » résultant des projets financés par la FADG, ainsi que tout document d'archives reçu par la Fondation, y compris les mémoires personnels, les revues, les photos et tout autre article sur les Survivants des pensionnats, leurs descendants ou autres personnes. Le Centre de ressources de la FADG contient actuellement plus de 2 000 documents.



La FADG a mis en place plusieurs procédés afin de respecter son devoir de transparence et de responsabilité envers différentes parties intéressées. Afin d'examiner comment les objectifs de livraison de services ont été mis en œuvre et de vérifier si les résultats à court terme ont été atteints. En 2001, l'équipe du Département de la recherche a effectué un sondage auprès de 274 organisations pour évaluer les activités de la Fondation.

Selon les données du sondage, 59 224 participants se sont impliqués dans les activités financées par la FADG. De ce total, 48 286 personnes ont poursuivi des activités de guérison individuelle (moins de 1% de ces personnes avaient participé auparavant à quelque activité de guérison) et 10 938 personnes ont participé à des projets de formation financés par la FADG. Lorsque le sondage a été fait, la Fondation desservait 1 686 communautés.

Quatre-vingt huit pour cent des postes étaient occupés par des personnes autochtones. Les Survivants occupaient cinquante pour cent de tous les postes. Au cours d'un mois typique, plus de 13 000 heures de bénévolat ont été contribuées aux projets de la FADG. Si nous assumons que la valeur de cette contribution correspond à une rémunération de 10 dollars de l'heure, la contribution totale des bénévoles se chiffre donc à 130 000 dollars par mois ou à 1 560 000\$ par année. Lorsque la question suivante a été posée : Combien d'autres personnes auraient pu bénéficier du projet si celui-ci avait eu une durée de vie

plus longue et des ressources suffisantes? les réponses ont produit un total de 56 857 personnes.

Un second rapport intérimaire évaluant les activités programmatiques de la Fondation, intitulé : «Cheminement et équilibre – la contribution de la Fondation autochtone de guérison» a été remis au Conseil d'administration de la Fondation en juillet 2003. Ce rapport est une synthèse de 13 études sélectionnées pour représenter une gamme très diversifiée de projets et de groupes, tant au niveau culturel que géographique. La contribution la plus significative de ces projets a été une prise de conscience et une compréhension accrues des séquelles des abus physiques et sexuels perpétrés dans les pensionnats. Les équipes déclarent cependant que ce travail de conscientisation doit se poursuivre. Un plus grand nombre de Survivants entretiennent des liens plus étroits avec les guérisseurs et il existe une meilleure capacité, de la part des peuples autochtones, de répondre aux besoins des survivants, bien reste qu'il en reste encore des progrès.

Les activités liées aux projets ont permis de réaliser un changement d'orientation qui permet de passer de la gestion de crise à une approche proactive, planifiée et coordonnée, pertinente aux problèmes des Survivants; quelques projets ont réussi à consolider un financement à long terme pour leurs programmes. Les programmes ont opéré un effet de vague : les participants invitent et

## Evaluation Update – Where we are in 2002-2003

encouragent à leur tour d'autres personnes à la guérison. Certaines personnes s'en tirent mieux que d'autres, mais les facteurs qui déclenchent la volonté de guérison ne sont toujours évidents. Il est prématuré de conclure que les activités des projets ont entraîné une guérison durable, mais on peut affirmer que de nombreux participants ont ressenti une satisfaction immédiate et que certains programmes ont clairement démontré un impact positif à court terme. En documentant l'histoire et en honorant les Survivants, il y a eu un effet d'entraînement sur les efforts en matière d'éducation, ce qui a provoqué des résultats inespérés - mais bienvenus - ceux d'encourager la participation à la guérison.

Les recommandations présentées dans l'analyse comprennent ce qui suit :

- La vision doit refléter la complexité de la guérison. Nous savons que celle-ci se déroule selon des étapes prévisibles dans bien des cas. Chaque étape dépend de l'autre et il faut à chacune une période prolongée.
- Élaborer des stratégies créatrices, efficaces et uniques pour les hommes.
- Poursuivre et appuyer les efforts en vue d'éliminer le déni et de réduire la peur.
- Établir un profil du guérisseur afin de choisir la personne la plus apte à faire un bon travail.
- Renforcer et maintenir des partenariats.
- Appuyer l'atteinte des résultats en déterminant ce qui différencie les

personnes pour qui le programme a fonctionné et celles pour qui il n'a pas fonctionné.

- Offrir un instrument de mesure rapide et commun à tous les projets de la Fondation
- Viser des résultats qu'il est réaliste d'atteindre avec des groupes cibles raisonnablement limités.

Un dernier rapport intérimaire suivra en 2003, et un rapport final sur la nature, le rôle et les résultats des activités de guérison financées par la FADG sera soumis en juin 2004.

*" Tant que les portes de la Fondation resteront ouvertes, elle poursuivra son travail de guérison. Il nous reste encore des fonds à octroyer et par conséquent nous continuerons à aider les communautés autochtones qui progressent sur le chemin de la guérison et du mieux-être "*

### Message du Conseil d'administration, 2002-2003

La Fondation a atteint le stade où elle peut en rétrospection mettre à profit les leçons apprises, mais aussi partager des informations pertinentes sur de nombreuses facettes du processus de guérison et des problèmes inhérents aux pensionnats. Les communautés autochtones au Canada et la FADG savaient au tout début que la période de guérison des traumatismes subis dans les pensionnats, prendrait des dizaines d'années, mais à la suite du travail et des efforts des cinq dernières années, nous sommes en mesure d'observer des pratiques prometteuses. Ces pratiques pourront avoir pour effet de raccourcir la période menant à la guérison.

En juillet 2004, en collaboration avec la Fondation Espoir des générations, la FADG tiendra une conférence nationale à Edmonton, Alberta, sur les deux thèmes suivants : "Célébrons la guérison " et "les meilleures pratiques en matière de guérison".

### Communications

Au cours de la prochaine année fiscale, le département des Communications continuera à compiler et à fournir ponctuellement des informations sur le travail de la Fondation et sur la question des abus sexuels et physiques perpétrés dans les pensionnats à toutes les parties intéressées ainsi qu'au public canadien. Par le biais des présentations, des discours, des communiqués de presse et autres documents qu'elle préparera, le département des Communications s'assurera que des renseignements exacts et opportuns seront transmis au public, aux communautés et aux médias par les membres du Conseil d'administration et du personnel de la FADG.

Le département des Communications poursuivra ses efforts pour améliorer le format des Assemblées régionales afin d'encourager un dialogue pertinent et positif avec les communautés des peuples inuits, métis et des Premières Nations desservies par la Fondation.

Les journaux de la FADG, *Healing Words* et *Le premier pas* sont devenus, au fil des ans une source appréciée de renseignements sur le travail de la Fondation, des projets financés par la FADG et sur les questions reliées aux pensionnats. Ces deux publications font l'objet d'un grand nombre de demandes de la part de diverses communautés, institutions et professionnels autochtones et non autochtones. L'équipe des Communications s'efforcera de maintenir la qualité du contenu

## Regard vers demain

de *Healing Words* et *Le premier pas*, et de faire part à ses lecteurs des progrès que les communautés autochtones et les projets ont réalisé en matière de guérison.

En 2003-2004, le département des Communications collaborera avec le département de la Recherche afin de produire une publication sur les pensionnats et pour assurer la traduction et révision des publications de la série Recherche et Évaluation.

Le département des Communications continuera à contribuer à la dissémination des informations internes, en particulier par le biais de son bulletin interne. Il continuera également à offrir un service de traduction en Français et en Inuktitut aux autres départements de la FADG, et de faire le suivi du contenu bilingue du site Web. Il consacrera des efforts réguliers pour assurer la convivialité du site. En 2003-2004, nous créerons une nouvelle page pour poster des documents de références externes axés sur le dossier des pensionnats.

### Évaluations et Opérations Financières

L'équipe des Programmes recherche constamment à simplifier le processus d'accès au financement de la FADG tout en respectant ses objectifs de compassion, compréhension et équité. Elle s'assure que tous les Autochtones puissent participer à des projets qui leur apportent les meilleurs services en matière de guérison. Elle

continuera à fournir des renseignements et du soutien aux demandeurs, de l'étape de planification de projet à celle de mise en œuvre, afin que les projets qu'ils mettent en place au cours de leur période d'opération répondent aux besoins des Survivants et de leurs descendants.

### Soutien communautaire

Le 31 août 2003, le programme de soutien communautaire prendra fin, à l'exception d'un poste à Iqualuit. Cette décision fait partie du plan de réduction des activités de la FADG, dans le cadre de son mandat. Ce programme avait pour but d'aider la Fondation à développer et à mettre en œuvre la composante de travail sur le terrain du programme de soutien communautaire qui a débuté en janvier 1999. Le poste de travailleur sur le terrain exige un grand nombre de déplacements et une connaissance approfondie des communautés autochtones à travers le Canada. La Fondation reconnaît le travail acharné du personnel du programme de soutien communautaire et les remercie.

### Objectifs du département des Évaluations et Opérations Financières

1. Toutes les ententes de contribution avec les projets auront été finalisées.
2. Le département effectuera l'examen et les modifications en matière de stratégies d'investissement afin de les harmoniser avec les flux de caisse.

3. Le département élaborera et mettra en œuvre une stratégie de réduction des activités de financement de l'organisation.

D'ici le 31 août 2003, toutes les propositions qui ont été reçues pour la dernière date limite du 28 février 2003, seront évaluées. Pour effectuer les demandes de financement, la FADG utilise les services d'un grand nombre d'évaluateurs externes, qui sont des experts dans leur domaine et qui effectuent l'examen des propositions.

Les propositions qui ont été examinées et qui répondent aux critères obligatoires seront présentées au Conseil d'administration à leur réunion d'octobre 2003, afin que les membres du Conseil prennent des décisions à leur égard. Nous finaliserons tous les contrats des propositions approuvées par le Conseil. Le 31 mars 2004, nous anticipons que tous les contrats relatifs aux propositions approuvées seront finalisés. Nous maintiendrons des projections de flux de caisse exactes et pertinentes et réviserons notre stratégie d'investissement afin qu'elle s'harmonise avec ces projections.

En 2003-2004, le département des Évaluations et opérations financières élaborera et mettra en œuvre une stratégie de réduction des activités de financement de l'organisation. En collaboration avec les gestionnaires départementaux, nous examinerons nos besoins en personnel et en espace de bureaux

et étudierons comment nous garderons et disposerons des dossiers, des équipements et des meubles de bureau. Nous élaborerons des politiques qui régiront comment nous disposerons de nos immobilisations et de nos archives. Nous anticipons mettre en place un processus de gestion efficace de cette stratégie, qui englobera tous les aspects des opérations de la Fondation.

### Recherche

En 2001-2002, la FADG a mené à bien onze (11) études, y compris des modules d'enseignement et des manuels à l'intention des enseignants. Treize (13) études seront terminées en 2003 et dix (10) autres projets de recherche sont en cours..

Nous anticipons la publication d'un troisième rapport d'évaluation la fin de 2003. Ce rapport est essentiellement une mise à jour des données qui ont été obtenues par le biais d'un sondage effectué en 2001. Ce rapport fournira des renseignements au sujet des taux de participation, de distribution des ressources, des équipes de projet, des défis qui confrontent les personnes et les communautés autochtones, les besoins des projets, la participation des Survivants et leurs besoins spéciaux, les approches thérapeutiques, les leçons apprises, les pratiques exemplaires, ainsi que le contexte et les stratégies axées spécifiquement sur la participation des hommes, et une estimation



## Regard vers demain

de l'incidence des activités de guérison sur les communautés. Ce rapport fournira en outre des données spécifiques qui ont été recueillies auprès des membres des communautés qui ont rempli un questionnaire du participant. Plus de 700 personnes ayant participé à des projets de types divers ont à date complété ce questionnaire. Ce rapport inclura également des commentaires sur les aspects suivants : stratégies-clé qui ont été utilisées pour dépasser l'étape du déni; ce qui semble bien marcher lorsqu'une approche combinant les thérapies contemporaines et traditionnelles est utilisée; comment déterminer qui est un guérisseur efficace, avec une emphase spéciale sur les Survivants en tant que guérisseurs.

La Fondation examine actuellement les projets qu'elle a financés afin de recueillir des informations sur les "pratiques de guérison prometteuses". Une ébauche de rapport sera présentée au cours de la conférence de la FADG en juillet 2004. Un rapport final en trois (3) volumes sera présenté en juillet 2005.

*Je remercie personnellement la FADG, parce que j'ai vu des gens qui s'aidaient eux-mêmes dans les projets que la Fondation a appuyés et financés. En aidant les gens à s'aider eux-mêmes, nous comprenons mieux que la guérison commence avec nous. Cela nous aide donc à créer des liens avec ceux qui nous entourent.*

*(Assemblée régionale de Québec, 2002.10.30)*





États financiers de la

# **FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON**

Exercice terminé le 31 mars 2003





**KPMG s.r.l.**  
Comptables agréés  
45, rue O'Connor  
Bureau 1000  
Ottawa (Ontario) K1P 1A4  
Canada

Téléphone (613) 560-0011  
Télécopieur (613) 560-2896  
[www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS**

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation autochtone de guérison au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2003 et des résultats de son fonctionnement et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Tel que le stipule la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Bilan

31 mars 2003, avec chiffres correspondants de 2002

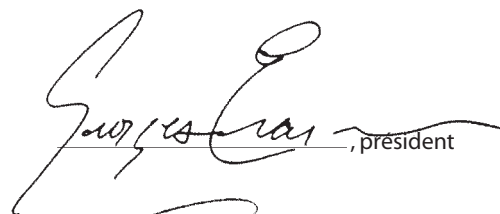
	2003	2002
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	346 268 \$	299 423 \$
Débiteurs	230 802	224 771
Intérêts à recevoir	1 680 520	1 855 804
Charges payées d'avance	133 557	130 021
Dépenses de projets payées d'avance	1 100 421	—
	<u>3 491 568</u>	<u>2 510 019</u>
Immobilisations (note 3)	646 404	860 605
Placements (note 4)	213 418 461	276 920 450
	<u>217 556 433 \$</u>	<u>280 291 074 \$</u>

## Passif et apports reportés

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 029 371 \$	1 263 394 \$
Apports reportés		
Apports en capital reportés	646 404	860 605
Subvention reportée	215 880 658	278 167 075
	<u>216 527 062</u>	<u>279 027 680</u>
Engagements locatifs (note 5)		
Engagements pour les projets (tableau)		
	<u>217 556 433 \$</u>	<u>280 291 074 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, président

  
\_\_\_\_\_, trésorier

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2003, avec chiffres correspondants de 2002

	2003	2002
<b>Produits</b>		
Subvention	62 360 552 \$	45 274 824 \$
Revenu de placement (note 4)	12 400 541	14 212 133
Amortissement des apports en capital reportés	222 170	175 716
	<hr/>	<hr/>
	74 983 263	59 662 673
<b>Charges</b>		
Projets		
Financement de projets (tableau)	67 240 532	51 880 069
Développement d'une ébauche	(691)	(18 933)
	<hr/>	<hr/>
	67 239 841	51 861 136
Conférence nationale de 2004 (note 7)	209 552	—
Administration		
Frais généraux (note 6)	4 941 899	5 177 163
Recherche	937 903	654 297
Régie	743 338	690 871
Communications et promotion	248 517	561 389
Amortissement des immobilisations	222 170	175 716
Réunions régionales	169 614	72 442
Services de soutien à la collectivité	145 610	354 790
Mesure du rendement	66 637	79 747
Examen de la recevabilité	35 200	35 483
Don d'immobilisations (note 7)	22 982	—
Comité consultatif sur la jeunesse	—	(361)
	<hr/>	<hr/>
	7 533 870	7 801 537
	<hr/>	<hr/>
	74 983 263	59 662 673
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État de l'évolution des apports reportés

Exercice terminé le 31 mars 2003, avec chiffres correspondants de 2002

	Apports en capital reportés	Subvention reportée	2003 Total	2002 Total
Solde au début de l'exercice	860 605 \$	278 167 075 \$	279 027 680 \$	324 478 220 \$
Constaté à titre de produits	–	(62 360 552)	(62 360 552)	(45 274 824)
Ajouts aux immobilisations	30 951	(30 951)	–	–
Don d'immobilisations (note 7)	(22 982)	105 086	82 104	–
Amortissement des apports en capital reportés	(222 170)	–	(222 170)	(175 716)
Solde à la fin de l'exercice	646 404 \$	215 880 658 \$	216 527 062 \$	279 027 680 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2003, avec chiffres correspondants de 2002

	2003	2002
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Augmentation des débiteurs	( 6 031)\$	(159 275)\$
Diminution des intérêts à recevoir	175 284	29 639
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(3 536)	217 229
Augmentation des dépenses de projets payées d'avance	(1 100 421)	–
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	(234 023)	705 525
Amortissement des immobilisations	222 170	175 716
Perte à la cession d'immobilisations	22 982	–
	(923 575)	968 834
Investissement		
Achat de placements	(317 831 466)	(297 938 910)
Vente de placements	385 435 547	348 886 139
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	(4 102 092)	(5 541 961)
Acquisition d'immobilisations	(30 951)	(248 139)
	63 471 038	45 157 129
Financement		
Augmentation (diminution) des apports en capital reportés	(214 201)	72 423
Diminution de la subvention reportée	(62 286 417)	(45 522 963)
	(62 500 618)	(45 450 540)
Augmentation de l'encaisse	46 845	675 423
Encaisse (dette bancaire), au début de l'exercice	299 423	(376 000)
Encaisse, à la fin de l'exercice	346 268 \$	299 423 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2003

## 1. Description

La Fondation autochtone de guérison (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions le 30 mars 1998, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est un organisme sans but lucratif et, en vertu du paragraphe 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, elle est exonérée de l'impôt.

La Fondation a été créée en vue de financer des projets qui ont pour objectif la guérison des Autochtones victimes des séquelles de violence physique et sexuelle dans les pensionnats, y compris les incidences intergénérationnelles. En 1998, la Fondation a conclu avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien une convention de financement aux termes de laquelle la Fondation a reçu une subvention unique de 350 000 000 \$. La Fondation est tenue de détenir, d'investir, d'administrer et d'utiliser la subvention, plus tout revenu de placement en découlant, selon les modalités de la convention de financement. Les décisions ayant trait à l'approbation des subventions devront être prises d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2003 et les débours réels peuvent être effectués sur une période de dix ans se terminant en mars 2008.

## 2. Principales conventions comptables

### a) Constatation des produits

Les produits tirés de la subvention sont inscrits selon la méthode de report pour la constatation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de produits dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Le revenu de placement affecté est constaté à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Élément d'actif	Durée utile
Mobilier et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice terminé le 31 mars 2003

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### c) Placements

Les placements sont inscrits au prix coûtant, plus ou moins l'amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations. Les intérêts sur les placements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes sur la vente de placements sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel il y a aliénation. L'amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations est constaté sur la durée du placement.

### d) Apports en capital reportés

Les apports reçus aux fins des dépenses en immobilisations sont reportés et amortis sur la même durée et selon la même méthode que les immobilisations connexes.

### e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés de produits et charges pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements s'avèrent nécessaires, ils seront reflétés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils se sont manifestés.

## 3. Immobilisations

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2003 Valeur comptable nette	2002 Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	536 772 \$	201 572 \$	335 200 \$	357 282 \$
Matériel informatique	589 455	356 647	232 808	394 176
Logiciels	136 805	70 272	66 533	93 895
Améliorations locatives	16 947	5 084	11 863	15 252
	1 279 979 \$	633 575 \$	646 404 \$	860 605 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2002 s'élevaient respectivement à 1 354 114 \$ et 493 509 \$.



# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice terminé le 31 mars 2003

## 4. Placements

- a) Les placements détenus par la Fondation doivent servir au financement des projets au cours de la période de dix ans se terminant en mars 2008. Le prix coûtant et la valeur marchande des placements se résument comme suit :

	2003 Prix coûtant	2003 Valeur marchande	2002 Prix coûtant	2002 Valeur marchande
Encaisse	2 628 779 \$	2 628 779 \$	6 293 694 \$	6 294 694 \$
Quasi-espèces				
Gouvernement fédéral	6 192 978	6 192 978	25 731 904	25 731 904
Sociétés	–	–	7 976 400	7 976 400
Obligations, coupons et obligations résiduares				
Gouvernement fédéral	129 690 535	135 887 496	148 491 637	153 938 015
Gouvernement provincial	38 249 548	39 340 559	50 641 975	50 655 973
Sociétés	33 292 107	33 555 031	32 242 879	32 125 735
	210 053 947	217 604 843	271 378 489	276 722 721
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	4 102 092	–	5 541 961	–
Sommes à payer sur achat des placements	(737 578)	–	–	–
	213 418 461 \$	217 604 843 \$	276 920 450 \$	276 722 721 \$

- b) Le revenu de placement se compose de ce qui suit :

	2003	2002
Intérêts	6 098 594 \$	7 448 226 \$
Gain sur cession	2 199 855	1 221 946
Amortissement des escomptes ou des primes à l'émission d'obligations	4 102 092	5 541 961
	12 400 541 \$	14 212 133 \$

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice terminé le 31 mars 2003

## 5. Engagements locatifs

Aux termes de divers contrats de location-exploitation pour du matériel et des locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements minimums futurs suivants :

2004	207 488 \$
2005	33 437
2006	8 359

---

249 284 \$

---

## 6. Frais généraux

	2003	2002
Salaires	3 426 710 \$	3 574 982 \$
Loyer	335 255	364 652
Frais de placement	275 471	273 439
Bureaux	262 575	301 760
Entretien des systèmes informatiques	148 324	138 574
Honoraires professionnels	115 765	69 262
Déplacements	103 723	104 233
Formation	79 809	122 872
Location de matériel	74 491	70 741
Traduction	62 913	102 808
Assurances	50 364	35 792
Campagnes de financement	6 499	18 048
	4 941 899 \$	5 177 163 \$

## 7. Opérations entre apparentés

La Fondation est apparentée à l'Association philanthropique autochtone de guérison (« l'Association ») qui est un organisme de bienfaisance enregistré. La majorité des membres de son conseil d'administration est nommée par la Fondation.

La mission de l'Association est d'encourager les peuples autochtones à se doter de moyens pour renforcer le processus de guérison des personnes atteintes de séquelles intergénérationnelles dans le réseau des pensionnats.

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice terminé le 31 mars 2003

## 7. Opérations entre apparentés (suite)

La Fondation sous-loue des locaux de bureaux à l'Association au coût de 12 000 \$ par année, ce qui comprend les frais d'exploitation. Les actif, passif, produits et charges de l'Association sont les suivants pour les exercices terminés les 31 mars :

	2003	2002
Actif	119 877 \$	153 401 \$
Passif et actif net		
Passif		
À payer à la Fondation autochtone de guérison	1 267 \$	47 999 \$
Autres éléments de passif	94 434	88 604
	95 701	136 603
Actifs net	24 176	16 798
	119 877 \$	153 401 \$
Produits	257 764 \$	131 578 \$
Charges	249 886	122 554
Bénéfice net	7 878 \$	9 024 \$

Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu une entente avec l'Association afin d'utiliser les services de cette dernière pour organiser et coordonner une conférence nationale d'envergure prévue pour la période du 7 au 11 juillet 2004 à Edmonton, en Alberta. Aux termes de cette entente, la Fondation a versé des frais de planification de 30 000 \$ à l'Association au cours de l'exercice 2003 et versera 50 000 \$ à l'exercice 2004 et 150 000 \$ à l'exercice 2005. La Fondation a également fourni 64 500 \$ à l'Association au cours de l'exercice pour couvrir les charges directes liées à la conférence.

Au cours de l'exercice, la Fondation a fait don de 45 ordinateurs d'occasion à l'Association (coût de 105 086 \$, amortissement cumulé de 82 104 \$).

# FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON

Tableau des engagements et des dépenses pour les projets

Exercice terminé le 31 mars 2003

Thème	Engagements		Engagements		Dépenses		Dépenses		Montant résiduel des engagements pour les projets
	cumulatifs pour les projets - solde d'ouverture	Engagements projets - exercice écoulé	cumulatifs pour les projets - solde de clôture	dépenses cumulatives pour les projets - solde d'ouverture	dépenses pour les projets - exercice écoulé	cumulatives pour les projets - solde de clôture	cumulatives pour les projets - solde de clôture		
Projets généraux	202 102 908 \$	67 646 039 \$	269 748 947 \$	97 887 114 \$	67 102 315 \$	164 989 429 \$	104 759 518 \$		
Centres de guérison	6 286 620	9 506 381	15 793 001	5 877 433	138 217	6 015 650	9 777 351		
	208 389 528 \$	77 152 420 \$	285 541 948 \$	103 764 547 \$	67 240 532 \$	171 005 079 \$	114 536 869 \$		




11 juin 2003

Fondation autochtone de guérison  
75, rue Albert  
pièce 801  
Ottawa(Ontario) K1P 5E7

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous voulons confirmer que les investissements de la Fondation continuent d'être administrés conformément aux Lignes directrices présentées dans l'Accord de financement conclu avec le gouvernement fédéral. Ces lignes directrices englobent la qualité du crédit, la diversification et la structure d'échéances des investissements ou placements admissibles. Elles ont été respectées depuis la création du Fonds en 1998.

Veillez agréer mes cordiales salutations,



Graham E. Sanders  
President

**Fondation autochtone de guérison**

75, rue Albert, pièce 801

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Téléphone: (613) 237-4441

Sans Frais: (888) 725-8886

Télécopieur: (613) 237-4442

Courriel: [programs@ahf.ca](mailto:programs@ahf.ca)

Site internet: [www.ahf.ca](http://www.ahf.ca)

